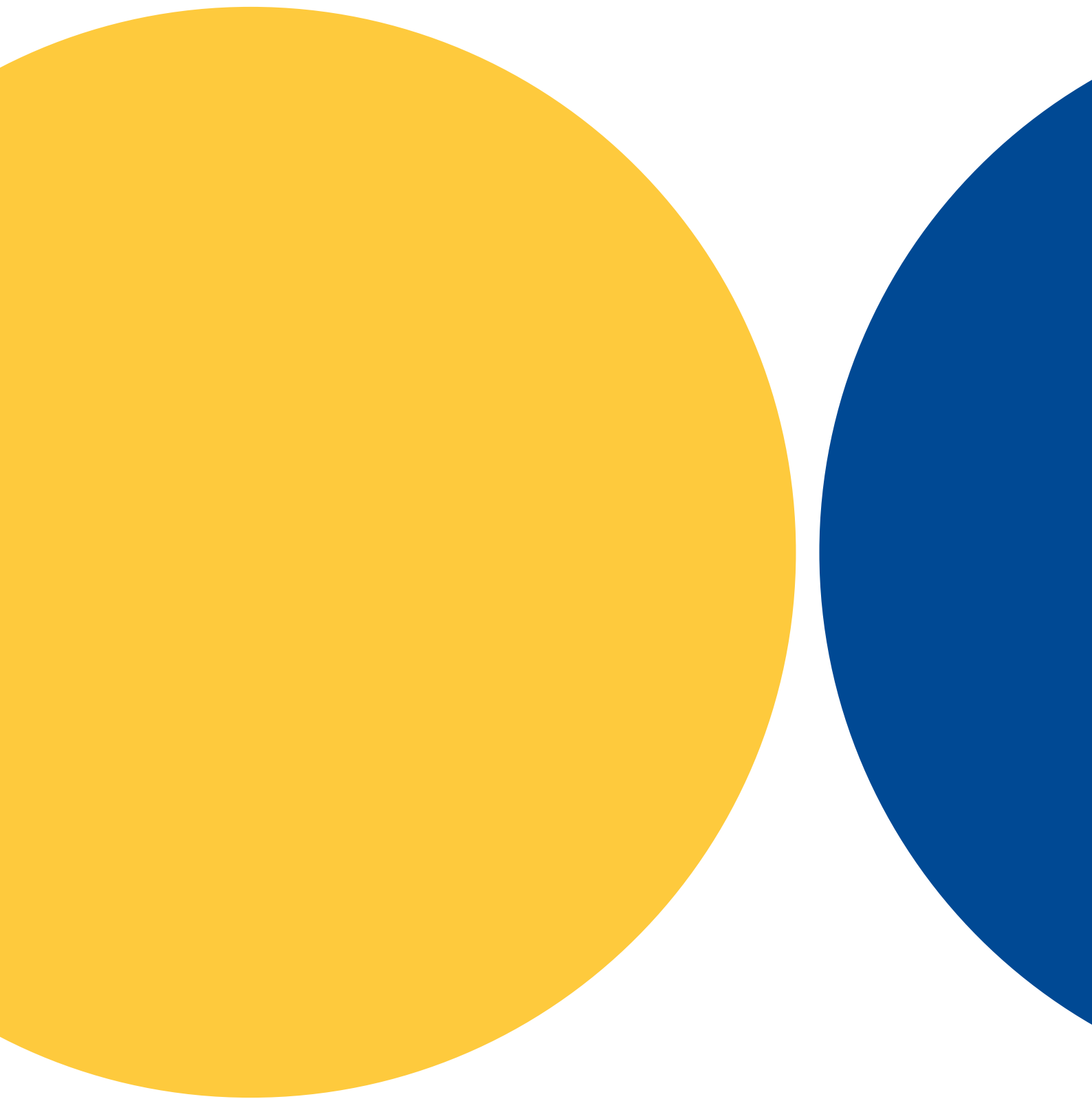




Sommaire

Rapport de gestion	7
Message du Président	8
Rubrique spéciale	11
Présentation du groupe	17
Organigramme	18
Chiffres-clés	19
Direction	20
Organes de la Société et informations statutaires	21
Ressources humaines	26
Énergie et bâtiment	29
Environnement politique et énergies renouvelables	31
Commercialisation d'énergie	32
Distribution de gaz au sein du groupe	35
Sécurité des réseaux	37
Production de biogaz	38
Installations solaires	40
Situation dans le bâtiment	42
Rénovation énergétique	43
Chauffage	44
Ventilation-climatisation	46
Sanitaire	47
Mobilité	48
Participations	50
Adresses	53
 États financiers	 55
Comptes consolidés	57
Bilan consolidé	58
Compte de résultat consolidé	60
Annexe aux comptes consolidés	61
Notes sur le bilan	65
Notes sur le compte de résultat	71
Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Holdinova SA	74
Comptes annuels	77
Bilan	78
Compte de résultat	80
Tableau des flux de trésorerie	81
Annexe	82
Proposition de répartition du bénéfice au bilan	87
Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Holdinova SA	88

Rapport de gestion

Message du Président

Des résultats 2025-2026 contrastés : entre performance opérationnelle record et ajustements exceptionnels du portefeuille de placements



« Notre assise financière nous permet de poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie de développement dans les infrastructures et les solutions contribuant à la transition énergétique. »

Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué

L'Assemblée générale du 24 septembre 2025 a marqué les 20 ans d'existence du groupe

L'exercice 2025-2026 a été jalonné par plusieurs événements marquants pour Holdinova SA et ses sociétés, dont le changement de la raison sociale de Holdigaz SA en Holdinova SA en novembre 2025. Afin de marquer cette évolution importante, une rubrique spéciale a été insérée au sein de ce rapport.

Les autres moments forts de cet exercice concernent l'anniversaire du groupe, fêté lors de l'Assemblée générale de Holdinova SA le 24 septembre 2025 à la Salle del Castillo de Vevey, puis la mise en service, courant novembre 2025, du second digesteur de la société Ecorecyclage SA à Lavigny, qui devrait permettre à terme de faire passer la production de biométhane sur son site de 15,8 à 31,7 GWh/an, et finalement l'acquisition fin 2025 de la société E. Deléderray toitures SA à Lausanne, spécialisée dans les travaux relevant des domaines de la ferblanterie et des toitures.

Deux décennies de consolidation de notre ancrage régional

L'année 2025 a marqué les 20 ans de la création de notre groupe. L'histoire de notre entreprise s'est bâtie sur les fondations solides de sociétés pionnières. Le regroupement des entreprises sous la holding Holdigaz SA a été réalisé avec l'accord unanime des actionnaires de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG) et de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR), parmi lesquels les partenaires publics, à savoir les communes desservies.

Les autres sociétés, déjà propriété de la CICG, soit Joseph Diémand SA, Brauchli SA et Novogaz SA, ont fait partie intégrante de la nouvelle entité, au même titre que les deux sociétés gazières fondatrices, et ont contribué au développement de nouvelles affaires. L'opération a permis de fédérer leurs activités et de renforcer leurs performances. Ensemble, ces sociétés ont su anticiper les mutations du marché, innover et s'adapter pour ouvrir la voie à la création d'un groupe énergétique moderne et tourné vers l'avenir.

Une nouvelle identité dans un contexte énergétique en profonde mutation

Les collectivités publiques accélèrent leur transition et privilégient de plus en plus des solutions locales, durables et intégrées. Le projet de loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), prônant le remplacement des chauffages fossiles et l'assainissement des bâtiments énergivores, va profondément remodeler le marché des énergies et du bâtiment.

Parallèlement, le modèle économique des distributeurs d'électricité est soumis à de fortes pressions. L'ouverture complète du marché de l'électricité, telle qu'elle se dessine dans le cadre des négociations en cours avec l'Union européenne, pèsera sur les revenus actuels et futurs du secteur. Dans le même temps, la consommation électrique est appelée à croître fortement, portée par la mobilité électrique, le déploiement exacerbé des pompes à chaleur et, surtout, par l'essor massif de l'intelligence artificielle. C'est là que se manifeste un paradoxe central de la transition énergétique : la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération vise la sobriété, la décarbonation et l'efficacité, alors même que les nouvelles technologies exigent des volumes d'électricité sans précédent.

Ces défis sont considérables, mais ils ouvrent également des opportunités inédites. Notre ambition est d'être prêts à les saisir, en investissant dans les infrastructures, les services et les solutions capables de concilier ces exigences et de bâtir un avenir énergétique durable. Sous la nouvelle raison sociale Holdinova SA, notre groupe reste fidèle à une conviction claire : la transition énergétique passera aussi par le gaz.

Ouverture du marché du gaz naturel

L'organisation de l'économie gazière dans un marché libéralisé a continué d'occuper nos instances dirigeantes. Courant 2025, le Conseil fédéral a discuté de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) et défini les valeurs-clés de celle-ci. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a été mandaté afin de préparer le projet de loi et de finaliser le message, tous deux mis en consultation du 19 septembre au 19 décembre 2025.

Le projet de loi visait à doter la Suisse d'une base légale claire et spécifique pour l'approvisionnement en gaz, régi jusqu'ici de manière fragmentaire et sans loi fédérale dédiée. Il cherchait notamment à renforcer la sécurité d'approvisionnement énergétique et à réglementer juridiquement le secteur gazier, considéré comme une infrastructure critique similaire à l'électricité, ainsi qu'à créer un cadre de marché clair, incluant l'ouverture complète du marché du gaz sans seuil d'accès.

L'accueil réservé à ce projet de loi a été marqué par de nombreuses oppositions, émanant aussi bien des milieux économiques que politiques. La consultation montre qu'une majorité des avis estime qu'il est judicieux de régler l'avenir de l'approvisionnement en gaz au moyen d'une loi spécifique.

Le groupe Holdinova soutient pleinement l'établissement d'un cadre légal moderne et transparent pour le secteur gazier. Toutefois, une telle réforme doit reposer sur des mécanismes réalistes, équitables et véritablement alignés avec la Stratégie énergétique 2050 ainsi qu'avec les exigences de sécurité d'approvisionnement, absents du projet de loi mis en consultation.

Des résultats contrastés, marqués par un bilan solide, péjoré par le contexte géopolitique mondial

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz fournies à notre clientèle atteignent 1,34 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR), soit une diminution de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette légère baisse s'explique en partie par les degrés-jours, qui sont inférieurs de 0,6 % par rapport aux valeurs de l'exercice passé en raison de températures un peu plus élevées, mais aussi par la substitution de certaines installations au profit d'autres agents énergétiques. Les activités hors vente d'énergie ont enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation atteint MCHF 321, en retrait de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche une hausse marquée de 22,3 % et s'établit à un niveau inédit de MCHF 100,4. Le bénéfice net consolidé enregistre, quant à lui, une forte baisse (-69,1 %) et totalise MCHF 8,2. L'exercice sous revue affiche des résultats contrastés, marqués par une performance opérationnelle record et des ajustements exceptionnels de notre portefeuille de placements. Ces résultats s'expliquent notamment par les effets négatifs du One Big Beautiful Bill Act (OBBBA) dans le secteur des énergies renouvelables sur le marché américain, qui a nécessité une importante correction de valeur sur un actif immobilisé. Le Conseil d'administration proposera, lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2026, le versement d'un dividende stable sans l'allocation additionnelle versée lors de l'exercice précédent en lien avec les 20 ans du groupe.

Au terme d'un exercice marqué par un fort engagement dans nos différents secteurs d'activité, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille Holdinova, engagement qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui ainsi qu'à nos 471 collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

J'ai également une pensée reconnaissante envers nos actionnaires, pour l'intérêt et la confiance qu'ils témoignent à notre groupe en nous permettant de perpétuer son développement dans un environnement en constante mutation.

Enfin, mes remerciements s'adressent aux clients de nos sociétés qui, par leur fidélité et leur confiance, sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons.



Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué
du groupe Holdinova

Rubrique spéciale

En 2025, Holdigaz est devenue Holdinova

Après 20 ans d'existence, Holdigaz SA a fait évoluer sa raison sociale pour devenir Holdinova SA. Cette décision a été plébiscitée par les actionnaires lors de l'Assemblée générale du 24 septembre 2025.

L'ancienne raison sociale Holdigaz SA, chargée d'histoire, reflète un ancrage solide ainsi qu'une filière d'origine clairement identifiée. Elle reste toutefois fortement associée à une seule énergie. Or notre réalité a profondément évolué. Aujourd'hui, notre action s'inscrit dans une pluralité de domaines : le gaz naturel, mais aussi le biogaz, l'énergie solaire, les communautés de consommation, la rénovation énergétique, la digitalisation des flux, les réseaux de chauffage à distance, les services techniques, la mobilité, l'innovation ainsi que le financement de ces différentes activités. Dans ce contexte, l'ancienne dénomination ne traduisait plus pleinement l'étendue de nos métiers, ni l'ambition qui guide désormais notre développement.

Le groupe

Chiffre d'affaires consolidé
MCHF

321

Sociétés
dans le groupe

22

Sites d'implantation

5

Collaborateurs

471

Apprentis

50

1339

Ventes de gaz
(y compris biogaz)
GWh

38,1

Gaz renouvelable
produit
GWh

8

Électricité renouvelable
produite en
contracting solaire
GWh

38

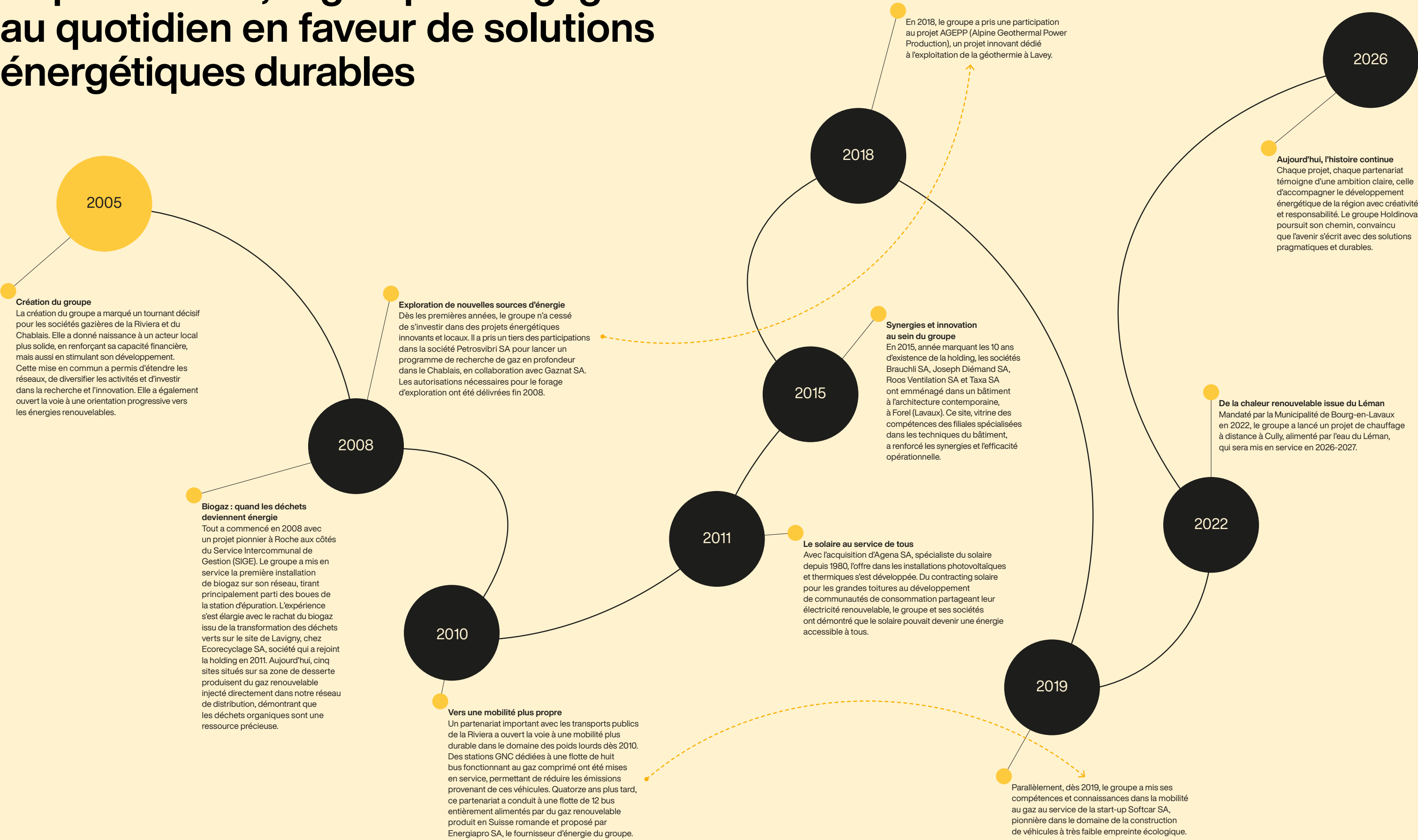
Installations
en contracting
solaire

5

Sites de biogaz
sur le réseau

Diversification et innovation

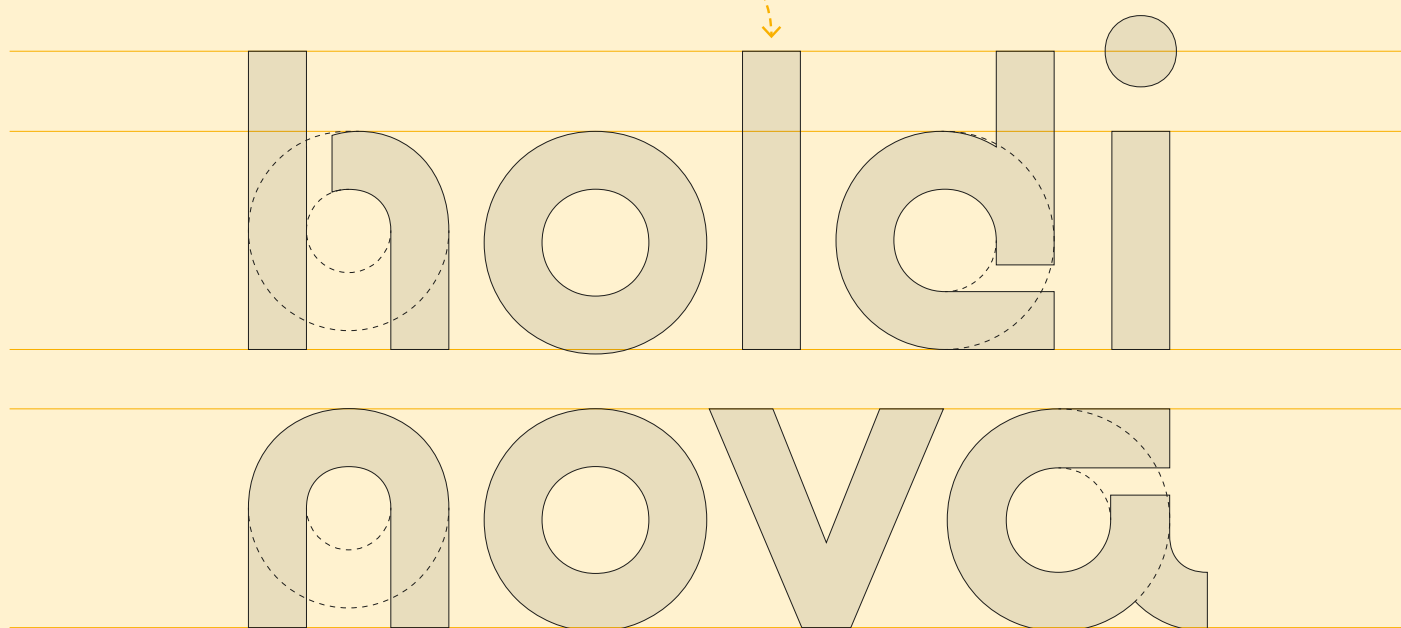
Depuis 20 ans, le groupe s'engage au quotidien en faveur de solutions énergétiques durables



Le logotype

Pourquoi le choix de Holdinova ? Parce que cette nouvelle raison sociale préserve une part essentielle de notre identité et de notre héritage – *Holdi* – tout en ouvrant résolument la voie vers l'avenir avec *Nova*, qui évoque la nouveauté, l'innovation, les énergies de demain. C'est aussi le symbole d'une ambition renouvelée, celle d'un groupe tourné vers l'avenir, en mouvement, et pleinement engagé dans sa transformation.

Cette nouvelle dénomination conserve son identité d'origine et son héritage avec *Holdi*...



... tout en ouvrant une perspective résolument tournée vers l'avenir avec *Nova*, symbole de nouveauté, d'innovation technologique et d'engagement en faveur de solutions énergétiques durables.

Présentation du groupe

Holdinova SA regroupe des sociétés spécialisées dans l'énergie et les techniques du bâtiment

À Vevey

- **Energiapro SA** assume l'entier des activités liées à l'approvisionnement en énergie.
- La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA** (CICG), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA** (SGPR) ainsi que **Cosvegaz SA** sont en charge de la gestion et de l'entretien des réseaux de distribution de gaz. Ces entreprises desservent un territoire de 152 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg et alimentent quelque 26 550 consommateurs.
- **Corelltech SA** est spécialisée dans l'analyse des réseaux de gaz, la sécurité de la distribution de gaz ainsi que dans les réseaux d'eau et l'assainissement.
- **Holdi Capture SA** fournit des prestations dans les domaines de l'ingénierie et du design pour la société Alpiculture SA.
- **Holdimmobilier SA** gère le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles.
- **Holdiprestations SA** propose des prestations de services aux sociétés du groupe.
- **Holdiproduction SA** fournit des prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de la production d'énergie renouvelable.
- **NovoEnergies SA** assure le service après-vente (SAV) dans le solaire.

À Forel (Lavaux)

- **Agena SA** est spécialisée dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que de pompes à chaleur.
- **Brauchli SA** est reconnue dans le domaine des installations de chauffage complexes.
- **CoGen SA** est spécialisée dans le couplage chaleur-force (cogénération).
- **Holdibat SA** a pour mission la gestion de projets en entreprise générale dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire, du solaire (CVCS+) et de la rénovation énergétique.
- **Joseph Diémand SA** est spécialisée dans les installations sanitaires de toute taille.
- **Roos Ventilation SA** est active dans les domaines de la ventilation et de la climatisation.
- **Taxa SA** fournit des prestations dans les installations de chauffage de petite taille.

À Lavigny

- **Ecorecyclage SA** a pour mission principale la gestion d'une usine de production de biogaz et de compost.

À Lausanne

- **E. Deléderray toitures SA** est spécialisée dans les domaines de la ferblanterie et de la toiture.

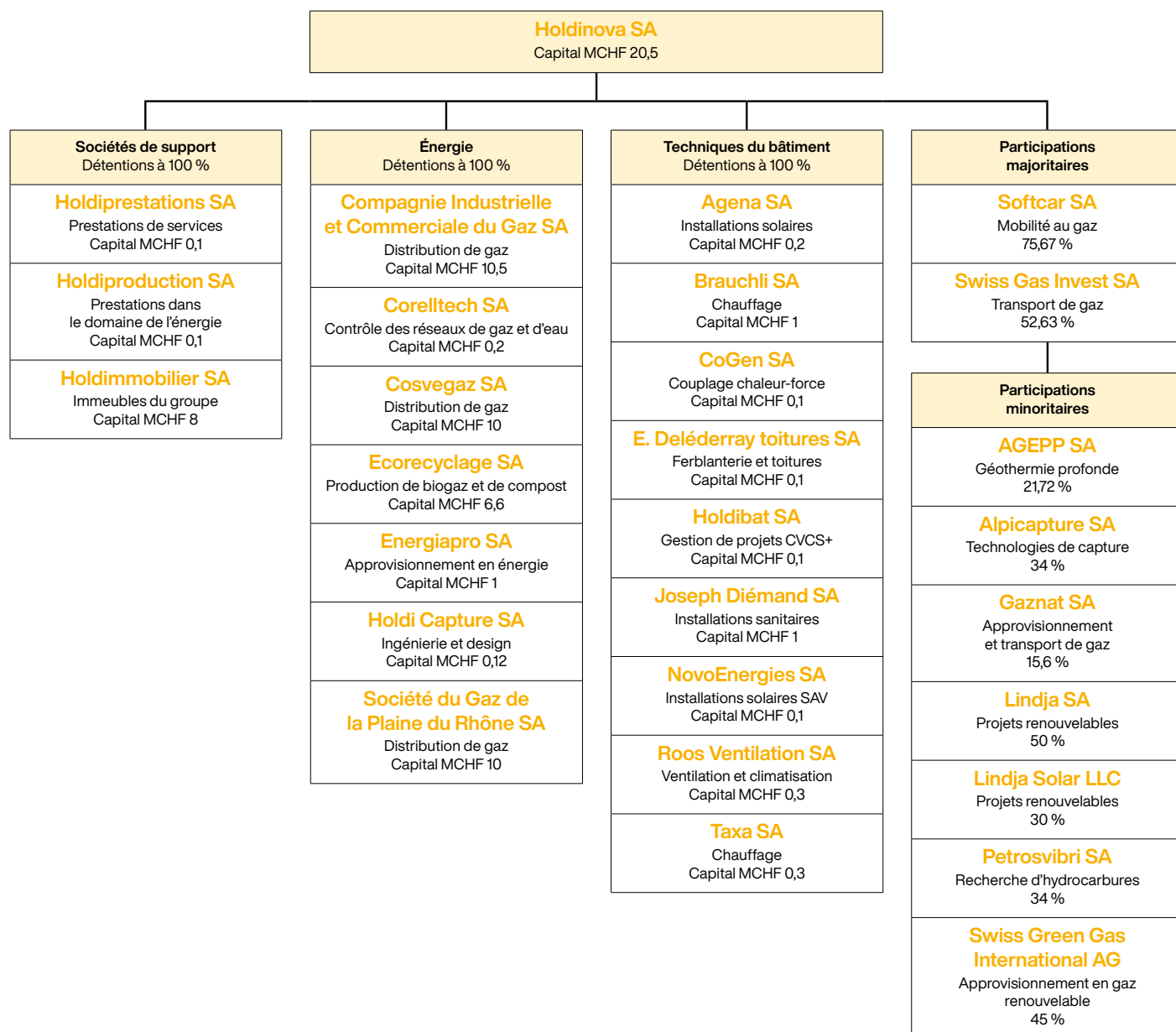
Participations majoritaires

- **Softcar SA** est active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules au GNC à très faible empreinte écologique ainsi que dans la vente de licences de production.
- **Swiss Gas Invest SA** a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toute société œuvrant dans le domaine du gaz naturel.

Participations minoritaires

- **AGEPP SA** (Alpine Geothermal Power Production) est un projet de forage de géothermie profonde sur le site de Lavey.
- **Alpicapture SA** a pour but d'exploiter des solutions de capture au moyen d'une technologie de pointe, capable de créer des environnements virtuels d'une très haute qualité visuelle.
- **Gaznat SA** est chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz en Suisse romande.
- **Lindja SA** et **Lindja Solar LLC** sont spécialisées dans les projets renouvelables, notamment solaires.
- **Petrosvibri SA**, dont le but a été la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande, s'oriente désormais vers la valorisation géothermique de ses recherches en grande profondeur.
- **Swiss Green Gas International AG** a pour but l'approvisionnement en gaz renouvelable.

Organigramme



Chiffres-clés

225,6

Chiffre d'affaires
consolidé Énergie
MCHF

83,8

Chiffre d'affaires
consolidé Techniques
du bâtiment
MCHF

321

Chiffre d'affaires
consolidé
MCHF

100,4

Résultat opérationnel
(EBITDA)
MCHF

8,2

Bénéfice du groupe
MCHF



De gauche à droite

Stéphane Nançoz, Directeur

Michel Vauthey, Directeur

Jean-François Lanleau, Directeur

Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué

Stéphanie Reymond, Directrice générale

Alexandre Kamerzin, Directeur général adjoint

Emilie Simon, Directrice

Mentor Maliqi, Directeur adjoint

Organes de la Société et informations statutaires

1 Structure du groupe et actionnariat

1.1 But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution d'énergie ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

1.2 Propres actions

Au 31 mars 2026, Holdinova SA détient 1,95 % d'actions propres, contre 2,1 % en fin d'exercice précédent.

2 Structure du capital

2.1 Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20 500 000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2026.

2.2 Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2026, 2 050 000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plateformes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Il n'y a pas de bons de participation.

2.3 Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

3 Conseil d'administration

3.1 Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de trois ans. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

3.2 Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice 2025-2026, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

3.3 Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie du groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 24 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et Administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

3.4 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les membres de la Direction. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2025-2026, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

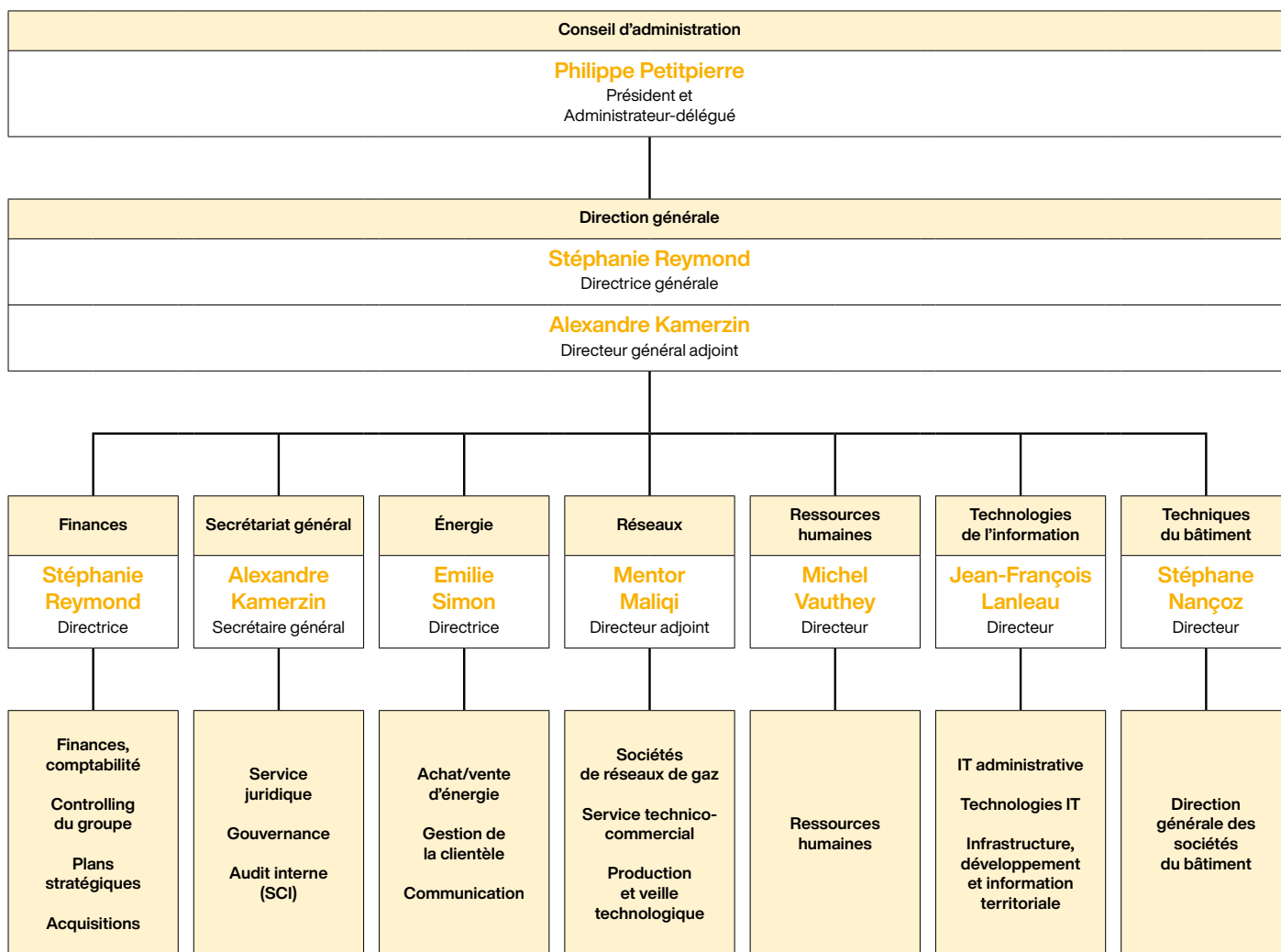
Le Conseil d'administration approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.

3.5 Administrateurs

État au 31 mars 2026	Élection	Terme du mandat	Naissance	Représentant de
Philippe Petitpierre , La Tour-de-Peilz Président et Administrateur-délégué	2005	2028	1948	Agena SA, Brauchli SA, CIGG, Corelltech SA, Cosvegaz SA, Ecorecyclage SA, E. Deléderray toitures SA, Energiapro SA, Holdibat SA, Holdi Capture SA, Joseph Diémand SA, NovoEnergies SA, Roos Ventilation SA, SGPR, Taxa SA
Fernand Mariétan , Monthey Vice-président	2005	2028	1952	Ecorecyclage SA, Energiapro SA, SGPR
Florian Chiaradia , Montreux	2021	2028	1987	CIGG, Energiapro SA
Jean de Gautard , Blonay – Saint-Légier	2005	2028	1953	CIGG, Cosvegaz SA, Ecorecyclage SA, Energiapro SA, SGPR
Antoine de Lattre , Corseaux	2018	2028	1954	CIGG, Cosvegaz SA, Energiapro SA, SGPR
Grégory Dévaud , Aigle	2022	2028	1984	Energiapro SA, SGPR
Fabien Girard , Monthey	2025	2028	1983	Energiapro SA, SGPR
Yvan Luccarini , Vevey	2020	2028	1970	CIGG, Energiapro SA
Georges Rime , Cossonay	2007	2028	1957	Cosvegaz SA, Ecorecyclage SA
Patrick Turrian , Ollon	2025	2028	1967	SGPR
Daniel Willi , Montreux	2023	2028	1951	CIGG, Energiapro SA

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, La Tour-de-Peilz

4 Conduite du groupe Holdinova



5 Direction

État au 31 mars 2026

Direction du groupe et des sociétés de support

Holdinova SA Holdiprestations SA Holdiproduction SA Holdimmobilier SA	Philippe Petitpierre , Président et Administrateur-délégué Stéphanie Reymond , Directrice générale Alexandre Kamerzin , Directeur général adjoint Jean-François Lanleau , Directeur Stéphane Nançoz , Directeur Emilie Simon , Directrice Michel Vauthey , Directeur Mentor Maliqi , Directeur adjoint	Philippe Cornu , Sous-directeur Francis Héritier , Sous-directeur David Léonard , Sous-directeur Nicole Müller , Sous-directrice Frédéric Ohrel , Sous-directeur Bertrand Raemy , Sous-directeur Carole Sottas , Sous-directrice Vincent von Büren , Sous-directeur
--	---	--

Direction des filiales opérationnelles

Agena SA	Philippe Petitpierre , Président David Da Mota , Directeur Carina Vilas , Directrice adjointe	Energiapro SA	Philippe Petitpierre , Président et Administrateur-délégué Stéphanie Reymond , Directrice Emilie Simon , Directrice Francis Héritier , Sous-directeur Nicole Müller , Sous-directrice Frédéric Ohrel , Sous-directeur
Brauchli SA	Philippe Petitpierre , Président Stéphane Nançoz , Directeur général Marco Orlando , Directeur Paolo Raccio , Directeur Marc Bastian , Sous-directeur Johan Monnier , Sous-directeur Salvador Pineiro , Sous-directeur Dmitry Tcheremissov , Sous-directeur	Holdibat SA	Philippe Petitpierre , Président Stéphane Nançoz , Administrateur-délégué et Directeur Marc Bastian , Sous-directeur
CICG SGPR Cosvegaz SA	Philippe Petitpierre , Président et Administrateur-délégué Stéphanie Reymond , Directrice Alexandre Kamerzin , Directeur et Secrétaire général Jean-François Lanleau , Directeur Michel Vauthey , Directeur Mentor Maliqi , Directeur adjoint Philippe Cornu , Sous-directeur Frédéric Ohrel , Sous-directeur Bertrand Raemy , Sous-directeur Carole Sottas , Sous-directrice Vincent von Büren , Sous-directeur	Holdi Capture SA	Philippe Petitpierre , Président Bertrand Raemy , Sous-directeur
		Joseph Diémand SA	Philippe Petitpierre , Président Stéphane Nançoz , Directeur général Alexis Coral , Directeur Marco Orlando , Directeur Fabio Marusco , Sous-directeur
		NovoEnergies SA	Philippe Petitpierre , Président et Administrateur-délégué
		Roos Ventilation SA	Philippe Petitpierre , Président Stéphane Nançoz , Directeur général Marco Orlando , Directeur Ayoub Azedag , Sous-directeur
Corelltech SA	Philippe Petitpierre , Président Valentin Basse , Directeur Nicolas Pasquier , Directeur adjoint Michel Vauthey , Directeur adjoint Frédéric Ohrel , Sous-directeur	Softcar SA ¹	François Vuille , Président Nicolas Obliger , Directeur général
Ecorecyclage SA	Philippe Petitpierre , Président Yann Zimmermann , Directeur Catalin Grajdieru , Sous-directeur	Taxa SA	Philippe Petitpierre , Président Stéphane Nançoz , Directeur général Mathias Schorro , Directeur Luciano Zoccolan , Directeur
E. Deléderray toitures SA	Philippe Petitpierre , Président André Hagen , Administrateur et Directeur Lucas Bonfils , Directeur		

¹ Jean-Luc Thuliez, Directeur général
† 01.11.2025

6 Organe de révision

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 24 septembre 2025 pour un mandat d'une année.

Ressources humaines

Former la relève professionnelle fait partie de notre engagement pour l'avenir

Évolution du personnel

L'effectif du groupe a enregistré une diminution de l'ordre de 2,5 %, pour atteindre 471 collaboratrices et collaborateurs en fin d'exercice, avec des variations d'ampleur différente selon les sociétés opérationnelles. Afin de répondre aux fluctuations de l'activité, le groupe a également eu recours à du personnel intérimaire, représentant 18 postes équivalent plein temps, ainsi qu'à des partenaires sous-traitants sur certains chantiers. Ces ressources complémentaires permettent d'assurer la flexibilité nécessaire tout en maintenant le niveau de qualité attendu.

Un soutien marqué à la formation des jeunes

Le groupe accorde une attention particulière à la relève professionnelle, notamment au travers des places d'apprentissage proposées au sein de ses sociétés. Les apprentis, qui représentent un peu moins de 11 % de l'effectif, sont formés dans plusieurs métiers liés essentiellement au secteur des techniques du bâtiment (sanitaire, chauffage, ventilation, climatisation), mais également dans les domaines de l'administration, de l'informatique, de la mécanique et de la logistique. Dans cette même volonté de transmission, le groupe soutient aussi la Journée oser tous les métiers (JOM), une initiative qui permet aux élèves de découvrir le monde du travail en accompagnant un parent ou un proche dans son activité professionnelle.

Parallèlement, les stages en entreprise ainsi que des modules de perfectionnement ou de développement personnel proposés aux collaboratrices et collaborateurs contribuent à l'évolution des compétences et à une progression de carrière dans les sociétés.

Sécurité

Plus largement, le groupe place la sécurité au travail au cœur de ses priorités. La protection des personnes et des biens constitue un principe essentiel dans la conduite des activités et la réalisation de travaux sur l'ensemble des chantiers.

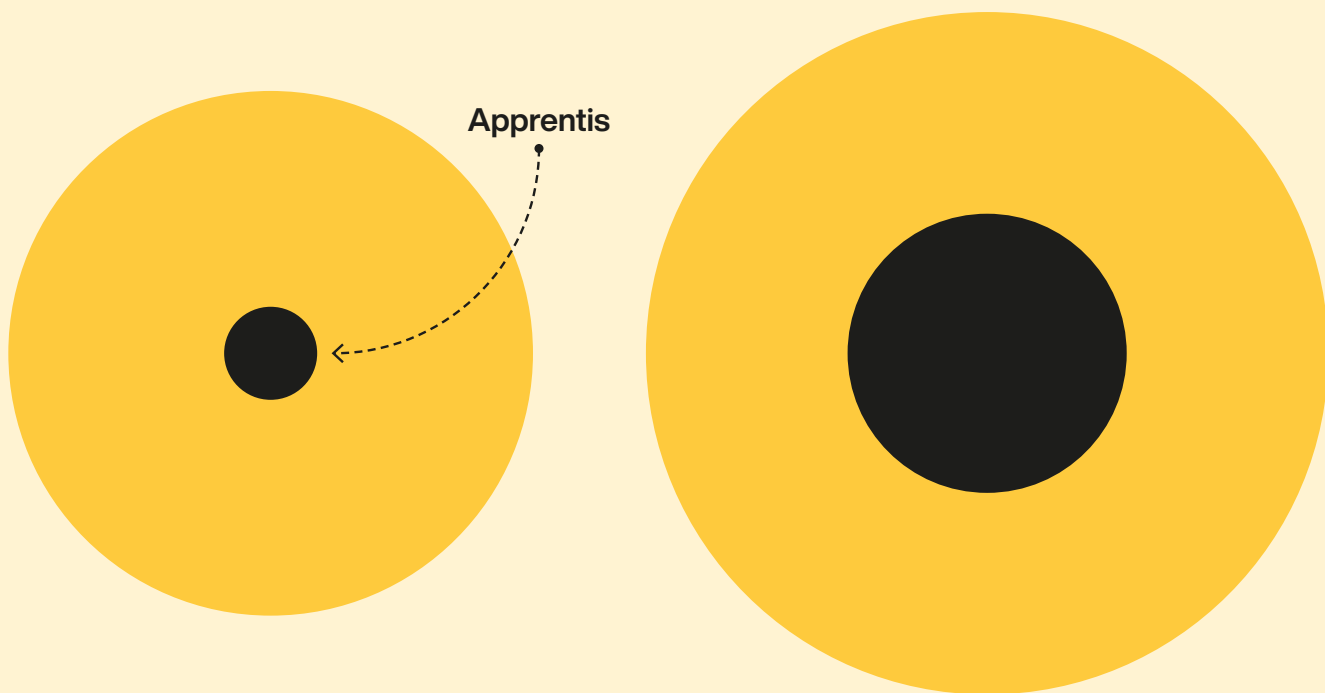
Célébration du 20^e anniversaire

L'année sous revue a également été marquée par la célébration du 20^e anniversaire du groupe. Réunissant plus de 250 collaboratrices et collaborateurs dans une ambiance conviviale, cette soirée a été l'occasion de revenir sur l'histoire et l'évolution de notre organisation, tout en favorisant les échanges entre les participants. Cet événement a rappelé que la force et la réussite du groupe reposent avant tout sur l'engagement et la collaboration des femmes et des hommes qui le font vivre au quotidien.



La Journée oser tous les métiers 2025

À cette occasion, plusieurs enfants des collaborateurs ont pu accompagner leurs parents et découvrir la diversité des métiers au sein du groupe.

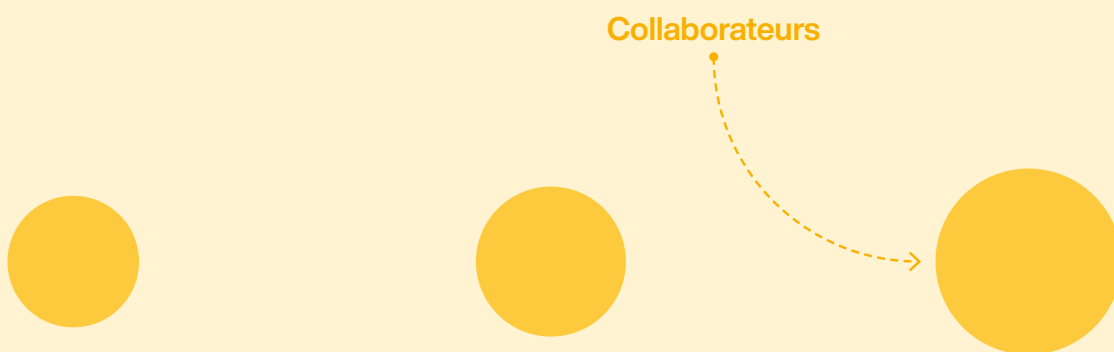


Vevey

159 collaborateurs
5 apprentis

Forel

269 collaborateurs
45 apprentis



Lavigny

10 collaborateurs

Lausanne

13 collaborateurs

Fribourg

20 collaborateurs



Énergie et bâtiment

Environnement politique et énergies renouvelables

Le domaine de l'énergie est en pleine mutation

La Suisse doit se doter d'une politique énergétique réaliste

La Suisse vise la décarbonation en remplaçant les énergies fossiles par des énergies propres, en misant davantage sur l'électricité, qui semble mieux se prêter aux efforts de transition énergétique. Une décarbonation complète de la société nécessiterait de tripler la production électrique actuelle, en ne recourant qu'à des énergies renouvelables, alors que les sources sans émissions de CO₂ (solaire, éolien, hydraulique et nucléaire) ne représentent que 20 % de l'énergie primaire.

L'électricité provient surtout de l'hydraulique (60 %), dont le potentiel de développement futur reste limité, et des centrales nucléaires (29 %), dont la construction n'est plus autorisée depuis la votation populaire de 2017. Le solaire et l'éolien parviendront-ils à combler le déficit qui résultera de l'arrêt progressif des centrales nucléaires ou faudra-t-il importer davantage de courant étranger ? À cela s'ajoute que la Suisse est confrontée à d'importantes lacunes hivernales lorsque nous produisons moins mais consommons davantage. Face à ces défis, un mix énergétique incluant des solutions de stockage comme le power-to-gas apparaît essentiel.

La nouvelle loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne)

La LVLEne adoptée par le Grand Conseil le 3 février 2026 devrait entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2027. Elle vise à accélérer la transition énergétique et à renforcer significativement l'autonomie énergétique du canton, qui importe actuellement plus de 80 % de son énergie. La nouvelle loi concrétise les objectifs que le Conseil d'État s'est fixés, notamment la réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et la neutralité carbone au plus tard en 2050.

Le texte final de la LVLEne a été considérablement assoupli afin de mieux tenir compte des préoccupations émanant des milieux économiques et immobiliers. Globalement, le projet de loi peut être qualifié d'acceptable, à condition que son application reste pragmatique et tienne compte des réalités économiques.

Développement des énergies renouvelables

Les projets développés et soutenus par Holdinova SA concernent notamment la production de biogaz par la transformation de déchets verts, alimentaires ou provenant de stations d'épuration, le développement de toitures solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que la réalisation d'un chauffage à distance dans la commune de Bourg-en-Lavaux.

Rôle du biogaz

Issu de ressources renouvelables, le biogaz favorise la diversification des sources d'énergie et participe à la réduction des émissions de CO₂. Son développement s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.

L'engagement du groupe Holdinova dans le domaine des gaz renouvelables se traduit notamment par la mise à disposition de biogaz suisse, produit sur cinq sites régionaux situés à Lavigny, Penthaz, Roche, Collombey-Muraz et Écublens (FR), ainsi que de biogaz étranger. Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz suisse, sur le réseau du groupe, a atteint 38,1 GWh, une hausse record de près de 21 % par rapport à l'exercice précédent (31,5 GWh). Holdinova SA reste ainsi le plus grand producteur de biogaz/biométhane en Suisse romande.

Tassement dans le secteur de l'énergie solaire

Parallèlement, le marché de l'énergie solaire en Suisse romande connaît une phase de stabilisation en 2025. Après une période de forte expansion, portée notamment par des incitations publiques ainsi que des prix de reprise attractifs, une diminution de la demande est observée. Cette évolution s'explique notamment par des facteurs économiques et réglementaires. Elle ne remet toutefois pas en cause le rôle central de l'énergie solaire dans la transition énergétique. À ce propos, le groupe soutient les synergies internes dans le domaine du solaire, notamment entre Agena SA, réalisant les installations solaires, et Energiapro SA, fournissant l'électricité renouvelable dans le cadre du contracting.

Commercialisation d'énergie

Opter pour 100 % de biogaz, c'est soutenir le développement des énergies renouvelables locales

La fourniture d'énergie au sein du groupe Holdinova s'est considérablement diversifiée au cours des vingt dernières années. Si l'approvisionnement en gaz demeure son cœur de métier, avec un réseau couvrant trois cantons, le groupe a progressivement élargi son offre par l'intermédiaire de sa filiale Energiapro SA. Grâce aux investissements réalisés dans la production de biogaz suisse ainsi que dans l'importation de biogaz étranger, les clients bénéficient aujourd'hui directement d'une part d'énergie verte dans leur consommation. Parallèlement, l'offre d'électricité renouvelable connaît une progression soutenue depuis son lancement en 2019. Cette évolution illustre la volonté du groupe Holdinova de proposer des solutions énergétiques toujours plus durables pour ses clients comme pour les territoires qu'il dessert.

Ventes de gaz
(y compris biogaz)
GWh

1338,8

Clients consommant
une part de biogaz
%

99,77

Quantité de biogaz
dans les ventes
de gaz
%

9,4

Energiapro SA

La société a développé son offre biogaz durant l'exercice

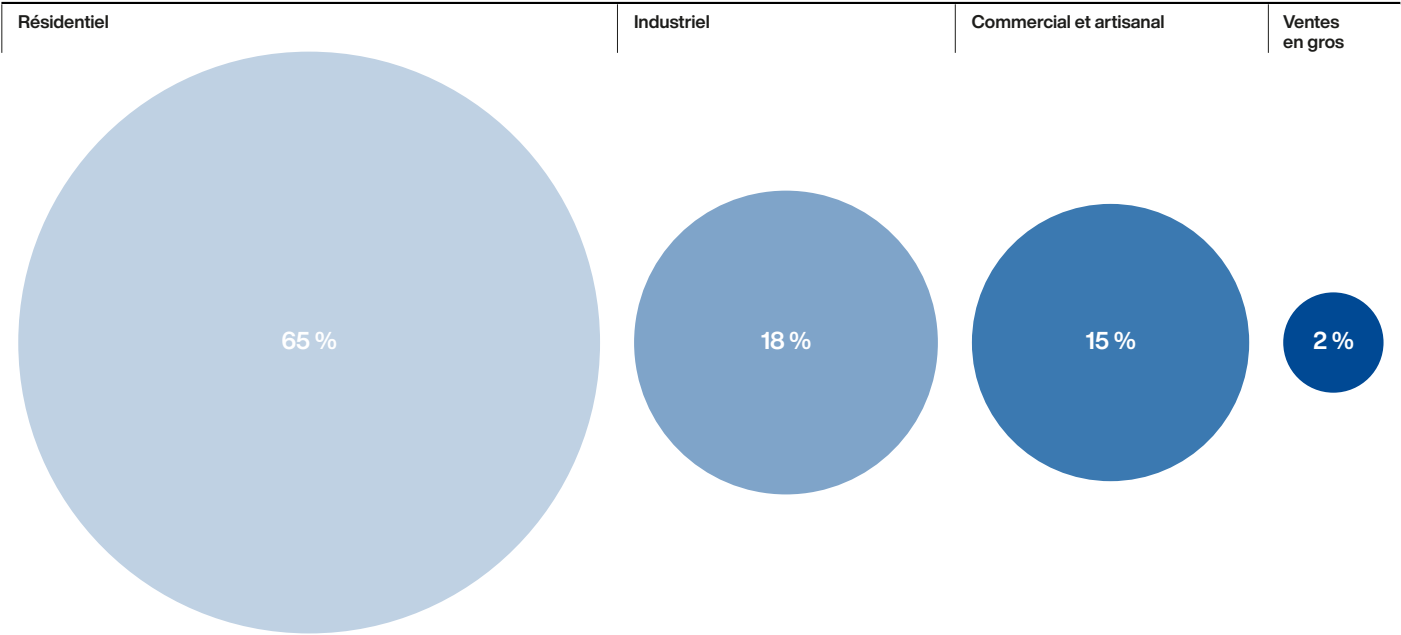


Energiapro SA assure l'approvisionnement des clients finaux, situés principalement dans les zones de desserte des sociétés de réseaux (CICG, SGPR et Cosvegaz SA). Durant l'exercice 2025-2026, les ventes de gaz naturel et de biogaz ont atteint 1339 GWh, contre 1377 GWh au 31 mars 2025.

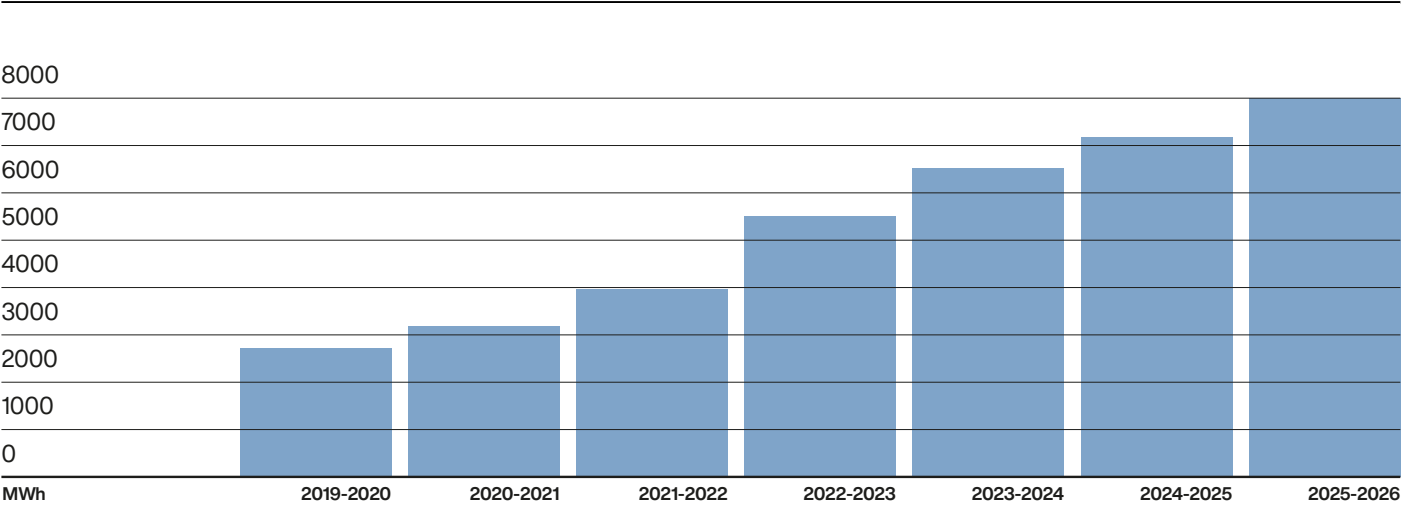
L'entreprise a par ailleurs fortement développé son offre en gaz renouvelable durant la période sous revue. En effet, depuis le 1^{er} avril 2025, la clientèle bénéficie d'office d'une part de 10 % de biogaz européen dans son tarif de base. Cette énergie provient de sites situés en Espagne et en Belgique. Les clients ont également la possibilité d'opter pour une fourniture composée à 100 % de biogaz suisse, à un tarif attractif. Cette énergie bénéficie d'une exonération de la taxe CO₂. Le biogaz suisse proposé provient de cinq sites en Suisse romande, situés sur le réseau du groupe Holdinova. À relever que plusieurs entreprises et communes ont choisi de passer leur consommation au biogaz, à l'image de la biscuiterie artisanale Agathe, installée à Villeneuve, dont les fours et le bâtiment sont chauffés avec de l'énergie à 100 % renouvelable depuis le début de l'exercice.



Répartition des ventes de gaz par secteur



Production d'électricité renouvelable

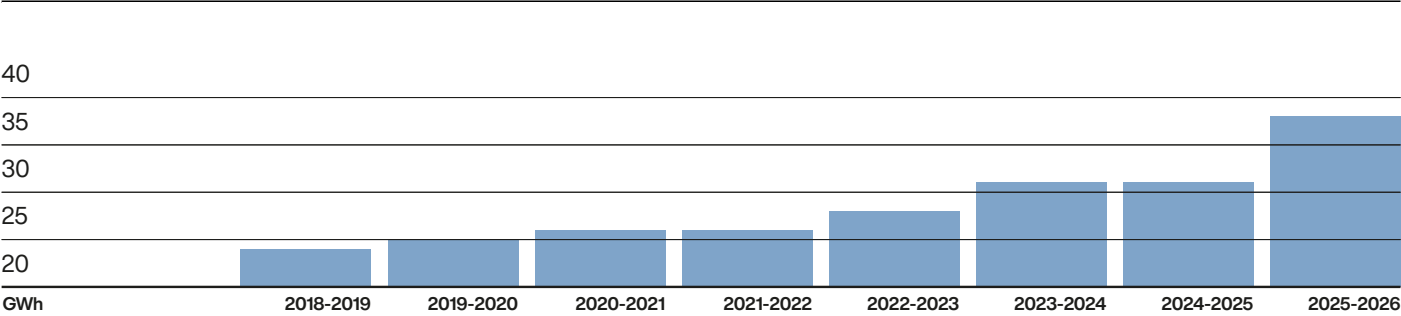


Energiapro SA propose également une offre d'électricité renouvelable dans le cadre du contracting solaire. Cette solution permet aux propriétaires immobiliers et aux communes disposant de grandes toitures d'accéder à de l'énergie verte sans devoir investir financièrement. Au cours de l'exercice sous revue, l'électricité renouvelable fournie par la société a atteint 8,04 GWh, soit une augmentation de 11,98 % par rapport à l'exercice précédent (7,18 GWh). Ces quantités comprennent l'électricité renouvelable produite par le microgrid de la commune de Bourg-en-Lavaux. Cette commune accueille également un nouveau réseau de chauffage à distance (CAD), dont la mise en service est prévue durant l'exercice 2026-2027. Découvrez quelques images de ce chantier d'envergure dans le feuillet de photos placé à la fin du rapport annuel.

Fourniture d'énergies renouvelables

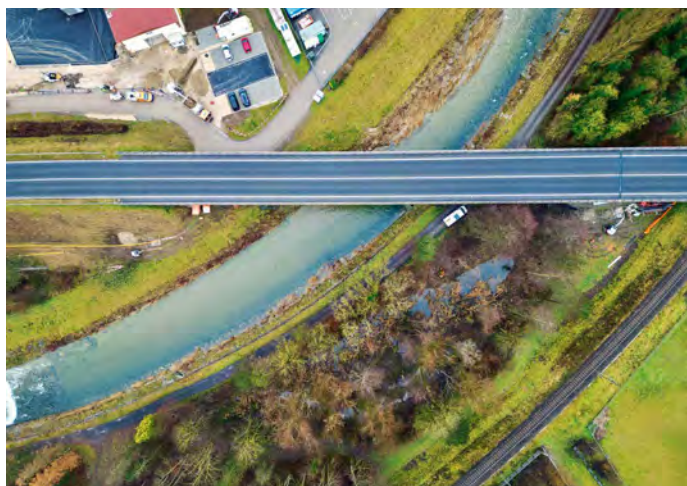


Injection de biogaz dans le réseau



Distribution de gaz au sein du groupe

Un réseau souterrain qui transporte aussi du gaz renouvelable



Énergie distribuée
GWh

1350

Nombre de communes
raccordées

152

Première injection
de biogaz dans le réseau

2008

CICG, SGPR et Cosvegaz SA

D'importants travaux de rénovation ont été menés par les trois sociétés de distribution

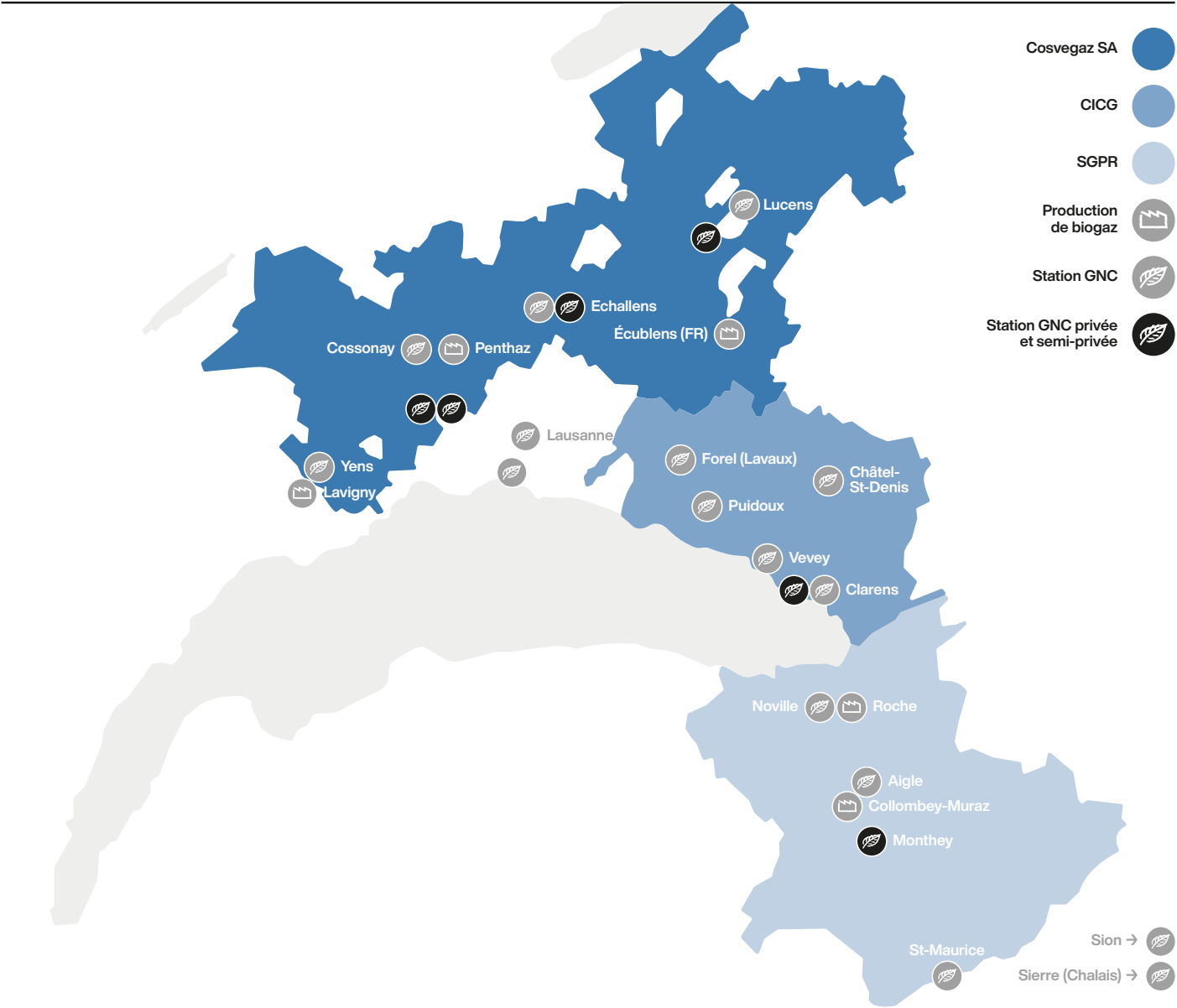
Au cours de l'exercice 2025-2026, les trois sociétés de réseau du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) et Cosvegaz SA – ont distribué 1350 GWh de gaz, y compris le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR). Dans le cadre de leurs activités, elles ont en outre effectué près de 50 nouveaux raccordements.

D'importants travaux ont été réalisés sur les réseaux de ces trois sociétés afin de rénover et de remplacer d'anciennes canalisations de gaz. Dans la commune de Blonay – St-Légier, réseau géré par la CICG, près de 400 m de conduites haute pression ont été assainies, entraînant dans le même temps la suppression de 300 m de conduites basse pression dans un souci d'efficacité et d'optimisation des coûts. Du côté de la SGPR, un renouvellement de conduites haute et basse pression a été entrepris sur le réseau à plusieurs endroits, notamment à Lavey-Morcles et à Leysin. Sur le réseau de Cosvegaz, dans le cadre de la future rénovation lourde d'un viaduc à Lucens et Curtilles, la société a dû procéder au déplacement de 75 m de gazoduc aérien suspendu au pont et poser une nouvelle conduite haute pression par forage dirigé sous la Broye.

Parallèlement à ces activités, le groupe s'est porté acquéreur, début 2025, d'une participation de 34 % dans la société Alpicapture SA, active dans les technologies de capture et de digitalisation. Grâce aux services fournis par cette société, le groupe a pu digitaliser ses actifs stratégiques, permettant une exploitation plus efficiente de ses réseaux de distribution.



Carte des réseaux



Communes concédantes¹ (conventions d'alimentation au 31 mars 2026)

Sociétés de distribution	Vaud	Valais	Fribourg	Total	Réseaux de conduites km	Quantités de gaz transportées ² GWh
CICG	19	–	5	24	404,2	561,6
SGPR	13	10	–	23	407,5	399,4
Cosvegaz SA	95	–	10	105	985,6	389,3
Total	127	10	15	152	1 797,3	1 350,3

¹ Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.
² Les quantités de gaz transportées comprennent les quantités fournies par Energiapro SA ainsi que celles d'autres fournisseurs de gaz utilisant ces mêmes réseaux.

Sécurité des réseaux

Détecter l'invisible et préserver l'essentiel

Les réseaux d'eau et de gaz constituent des infrastructures stratégiques et durables pour les entreprises comme pour les communes. Ils permettent en outre de transporter l'énergie de manière efficace, tout en générant moins d'émissions que les solutions reposant sur le transport routier.

Collaborateurs
de Corelltech SA

12

Années d'expérience

25

Réseaux de gaz contrôlés
durant l'exercice
km

1500

Corelltech SA

D'importantes campagnes de détection de fuites ont été réalisées dans les domaines du gaz et de l'eau en 2025-2026



Forte de 25 ans d'expérience, Corelltech SA est active dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz, d'eau ainsi que dans l'assainissement. Dans le domaine énergétique, elle intervient de manière complémentaire aux activités des trois sociétés de distribution (CICG, SGPR et Cosvegaz SA).

Au cours de l'exercice sous revue, Corelltech SA a inspecté plus de 1500 km de réseaux de gaz en Suisse romande afin de garantir la sécurité et la conformité des infrastructures. Parallèlement, elle a réalisé d'importantes campagnes de mesure de débit d'eaux usées. Plus de 50 points de mesure ont été déployés sur différents réseaux, permettant d'accéder à des données détaillées sur le fonctionnement hydraulique des ouvrages concernés.

La société a réalisé un exercice 2025-2026 marqué par une croissance de ses produits d'exploitation. Les résultats sont très légèrement inférieurs à ceux de la période sous revue précédente en raison de charges un peu plus élevées.

corelltech

Production de biogaz

Les biodéchets, des pépites énergétiques

Durant l'exercice sous revue, la production totale de gaz renouvelable sur le réseau du groupe a atteint 38,1 GWh, soit une augmentation de plus de 21 % par rapport à l'exercice précédent. Un peu plus de 73 % de ce volume est produit sur le site d'Ecorecyclage SA, à Lavigny.

Production de biogaz
chez Ecorecyclage SA
GWh

28

Matière organique valorisée
sur le site de Lavigny
Milliers de tonnes

31

Production d'électricité
renouvelable sur site
MWh

700

Ecorecyclage SA

Un second digesteur solide vient renforcer la production de biogaz du site de Lavigny en cours d'exercice

En complément des quatre stations d'épuration (STEP) sur le réseau Holdinova, qui produisent du gaz renouvelable à partir de boues d'épuration, Ecorecyclage SA, leader dans son domaine, exploite à Lavigny une usine de valorisation des déchets organiques, permettant de produire du compost et du biogaz.

Afin d'améliorer cette valorisation et de renforcer la performance environnementale de son site, la société a entrepris d'importants travaux, notamment la construction d'un deuxième digesteur. Ces développements permettent de produire davantage de biogaz. Ils contribuent également à anticiper la croissance des volumes entrants, liés à l'augmentation de la population ainsi qu'à l'amélioration du tri des déchets organiques. Ces investissements s'inscrivent dans la volonté de l'entreprise d'améliorer le confort du voisinage et de renforcer la durabilité de ses installations.

La production annuelle de biogaz est en progression et se situe à près de 28 GWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de chauffage de 1 800 ménages de quatre personnes. Les 5 000 m² de surfaces solaires photovoltaïques installées sur plusieurs bâtiments du site ont produit près de 700 000 kWh d'électricité renouvelable, utilisée en quasi-totalité pour les besoins du site.

Ecorecyclage SA a réalisé un exercice 2025-2026 marqué par un résultat opérationnel en hausse. La société a pu effectuer les amortissements requis par son plan d'investissements, visant à améliorer les performances de son usine.

ecorecyclage
production de biogaz



Ci-contre
 Les installations
 permettent de
 transformer le biogaz
 brut en biométhane
 afin de l'injecter dans
 le réseau de distribution
 de gaz du groupe.



Installations solaires

Optimiser son autoconsommation avec des batteries de stockage

Alors que la croissance du solaire reste forte, la baisse progressive des incitations réduit l'attractivité de la revente de l'électricité excédentaire. Cette évolution favorise les stratégies visant à maximiser l'autoconsommation, notamment par l'intégration de solutions de stockage.

Collaborateurs
d'Agena SA

39

Années d'expérience

46

Hausse du nombre
de batteries installées
par rapport à l'exercice
précédent
%

560

Agena SA

La promotion des batteries de stockage a marqué l'exercice, offrant aux clients une plus grande autonomie énergétique



Spécialisée dans les installations solaires photovoltaïques et thermiques, Agena SA s'est fortement investie dans la promotion des batteries durant l'exercice. Cette solution permet de stocker le surplus d'électricité généré par les panneaux photovoltaïques pendant la période de forte production pour une utilisation ultérieure, notamment lorsque le besoin en électricité est plus élevé ou que la production solaire est plus faible. Grâce à elles, les clients bénéficient d'une plus grande autonomie par rapport à l'énergie du réseau.

En complément de ses activités dans le solaire, la société peut également satisfaire à des demandes de transformation de petites chaufferies impliquant des pompes à chaleur air-eau ou sol-eau (géothermie).

La société enregistre des produits d'exploitation en repli aussi bien dans le secteur des panneaux photovoltaïques que dans celui des panneaux thermiques, conséquence du tassement de la demande des installations solaires d'une manière générale. Cela dit, grâce à une bonne maîtrise des charges, les marges restent profitables.

agena
l'énergie du soleil



Ci-dessus
Installation solaire
en contracting
dans le Chablais.

Situation dans le bâtiment

Entre reprise mesurée et transition réglementaire

Le ralentissement envisagé dans le secteur de la construction en 2025 s'est finalement transformé en une croissance modérée et stable. L'activité globale au niveau national a progressé de 2,1 %, avec un chiffre d'affaires total d'environ 23,9 milliards de francs, porté notamment par le segment résidentiel. Malgré cette dynamique, plus d'un tiers des entreprises continue de faire face à des tensions de financement et la pénurie de main-d'œuvre reste un facteur limitant important.

Techniques du bâtiment

Le second œuvre évolue quant à lui dans un contexte contrasté en Suisse romande. Si le ralentissement de la construction neuve se poursuit sous l'effet de la hausse des coûts de financement et de la raréfaction du foncier, le secteur de la rénovation affiche une forte dynamique, portée par la transition énergétique, les nouvelles exigences réglementaires cantonales et les programmes de subventions.

Au niveau du canton de Vaud, la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne) devrait entrer en vigueur en janvier 2027. Les principaux changements sont les suivants :

- L'obligation d'assainissement se concentre uniquement sur les grands bâtiments classés F et G selon le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), dont la surface de référence énergétique est égale ou supérieure à 750 m², dans un délai de respectivement 15 et 10 ans.
- Les chauffages fossiles en fin de vie doivent ainsi être remplacés par un système renouvelable au plus tard d'ici à 2047.
- Enfin, la pose de panneaux solaires photovoltaïques n'est désormais requise que pour les nouvelles constructions, les réfections de toiture ou les surélévations d'au moins un étage.

Les métiers des techniques du bâtiment (chauffage, ventilation-climatisation, sanitaire, ferblanterie, solaire, etc.) sont donc au cœur de cette transformation.

Pour les sociétés du groupe, le climat des affaires s'est avéré moins tendu au niveau des prix et des marges dégagées, avec des résultats positifs en fin d'exercice. Au total, le chiffre d'affaires consolidé des techniques du bâtiment est stable et atteint MCHF 83,8.

Rénovation énergétique

Rénover aujourd'hui pour réduire l'empreinte énergétique du parc immobilier demain

La rénovation énergétique constitue le principal moteur de croissance du secteur. Isolation thermique, assainissement des enveloppes, photovoltaïque et optimisation des installations techniques des bâtiments représentent des marchés en forte expansion. Les objectifs climatiques de la Suisse et les programmes d'encouragement fédéraux et cantonaux renforcent encore cette dynamique.

Sociétés actives dans la rénovation énergétique

- Agena SA
- Brauchli SA
- E. Deléderray toitures SA
- Holdibat SA
- Joseph Diémand SA
- Roos Ventilation SA
- Taxa SA

Holdibat SA

Partenaire multi-compétences pour la mise en conformité et l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments



Depuis 2020, Holdibat SA, principalement active dans la rénovation énergétique, accompagne les projets de construction et d'assainissement pour optimiser les performances énergétiques du bâti. À travers ses activités, l'entreprise vise des mandats complémentaires pour les sociétés d'artisans établies à Forel (Lavaux).

Parallèlement, elle épaula les communes dans leur stratégie énergétique à travers l'élaboration de Planifications énergétiques territoriales (PET) et de Plans énergie et climat communaux (PECC).

holdibat
techniques du bâtiment

Chauffage

Confort thermique et expertise énergétique au cœur de nos réalisations

Dans le domaine du chauffage, la demande reste soutenue pour le remplacement des installations recourant aux énergies fossiles par des solutions renouvelables, principalement les pompes à chaleur et les réseaux de chauffage à distance. Les nouvelles législations énergétiques cantonales, notamment dans le canton de Vaud, accélèrent cette tendance en favorisant la sortie progressive du fossile.

Fortes d'une solide expérience, nos sociétés sont en mesure d'installer l'ensemble des solutions de chauffage disponibles sur le marché, qu'il s'agisse de conserver l'énergie existante, d'opter pour une nouvelle technologie ou de mettre en œuvre des systèmes intégrant les énergies renouvelables.

Années d'expérience
de Brauchli SA et Taxa SA

80

Apprentis de Brauchli SA

21

Année d'établissement
de Taxa SA à Forel (Lavaux)

1946

Brauchli SA

L'expert en installations de chauffage complexes et en production de froid



Brauchli SA est spécialisée dans les installations de chauffage et de froid, dans les équipements hydrauliques ainsi que dans les rénovations énergétiques. Sa taille et son expérience lui permettent de répondre à des besoins spécifiques dans le cas de petites transformations ou de grands projets industriels. La société déploie ses activités principalement sur l'Arc lémanique, y compris à Genève.

Au cours de l'exercice, la société a notamment réalisé le système de production de chaleur et de froid du nouveau bâtiment Hublot, à Nyon, un projet particulièrement exigeant sur le plan technique. La production thermique repose sur des sondes géothermiques couplées à deux pompes à chaleur eau-eau réversibles à ammoniac. Ce chantier d'envergure a représenté une charge de travail de 1200 jours/équipe.

Au niveau de ses résultats, la société affiche des produits d'exploitation en hausse dans quasiment toutes les lignes d'affaires. Brauchli SA enregistre aussi des marges et un bénéfice d'exercice en progression grâce à une gestion rigoureuse de ses coûts.

brauchli
chauffage

Taxa SA

Un savoir-faire reconnu dans l'assainissement et l'entretien d'appareils de chauffage



Spécialisée dans la rénovation de petites chaufferies ainsi que dans l'entretien et le dépannage d'installations de chauffage fonctionnant avec différentes sources d'énergie, Taxa SA propose des solutions de modernisation clé en main. Celles-ci allient performance, respect de l'environnement et technologies innovantes, en intégrant les énergies renouvelables.

Durant l'exercice, elle a notamment modernisé en profondeur le système de chauffage d'une ancienne maison à Lausanne, en installant une pompe à chaleur air-air et en réalisant le chauffage au sol, permettant d'améliorer l'efficacité énergétique globale du logement.

L'exercice sous revue de la société est également marqué par une hausse des demandes d'assainissement des installations techniques, conséquence de l'évolution du cadre réglementaire.

La société enregistre des produits d'exploitation en hausse qui impactent favorablement ses résultats par rapport à l'exercice 2024-2025.

taxa
énergie
maintenance

Ventilation-climatisation

Des solutions de traitement de l'air adaptées à chaque environnement

Le secteur de la ventilation et de la climatisation fait face à une évolution rapide des besoins. L'amélioration de l'étanchéité des bâtiments impose des systèmes de ventilation performants pour garantir la qualité de l'air intérieur, tandis que les épisodes de fortes chaleurs augmentent la demande en solutions de rafraîchissement à faible consommation énergétique.

Collaborateurs
de Roos Ventilation SA

21

Années d'expérience

48

Apprentis

2

Roos Ventilation SA

Le spécialiste dans les solutions de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement



Roos Ventilation SA est spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement. Elle déploie ses activités dans toute la Suisse romande et plus particulièrement sur l'Arc lémanique. Elle offre des prestations sur mesure, adaptées aux besoins des particuliers, des professionnels de l'industrie et de la restauration, des hôpitaux ainsi que des collectivités publiques.

Durant l'exercice sous revue, elle a notamment apporté son expertise au bâtiment de MixCity, à Renens, un bâtiment innovant d'une surface de 11 700 m² labellisé MINERGIE, dans lequel elle a réalisé les installations de ventilation adaptées aux différents espaces (bureaux, commerces, ateliers, etc.).

Au niveau des performances, la société affiche des produits d'exploitation en léger repli, imputables essentiellement à la ligne des grands chantiers. Grâce à des charges bien maîtrisées, les résultats sont toutefois en hausse pour la période sous revue.

ROOS
ventilation
climatisation

Sanitaire

Expertise sanitaire pour des installations pérennes

Dans le sanitaire, les enjeux portent sur l'efficacité énergétique des installations, la gestion de l'eau potable et l'intégration des systèmes de production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables. Les exigences techniques et réglementaires deviennent plus complexes, nécessitant des compétences toujours plus spécialisées.

Collaborateurs
de Joseph Diémand SA

100

Années d'expérience

123

Apprentis

20

Joseph Diémand SA

**Une expertise éprouvée dans la réalisation
d'installations sanitaires de tous niveaux
de technicité, au service des grands chantiers
comme des particuliers**



Joseph Diémand SA est spécialisée dans les installations sanitaires pour l'habitation, l'hôtellerie, les hôpitaux, les EMS et l'industrie. Active sur toute la région lémanique, elle intervient dans le cas de transformations et de rénovations, de constructions neuves ou de grands chantiers complexes. Elle se distingue par une approche orientée sur la qualité, l'environnement et l'efficacité énergétique. Durant l'exercice sous revue, l'entreprise a notamment réalisé l'ensemble des installations sanitaires du nouveau bâtiment Philo de l'Institut Le Rosey, à Rolle, conçu par l'architecte Bernard Tschumi.

Avec 100 collaboratrices et collaborateurs, Joseph Diémand SA est la plus importante société dans les techniques du bâtiment en termes d'emplois, avec des effectifs en hausse de l'ordre de 7,5 %.

Le total des produits d'exploitation de la société est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Grâce à des charges bien maîtrisées, les marges et les résultats enregistrent toutefois une croissance modérée.

diémand
sanitaire

Rouler autrement avec une mobilité à faibles émissions

L'année 2025 a confirmé la tendance amorcée les années précédentes, avec un marché des véhicules particuliers désormais orienté vers les motorisations électriques et hybrides. Favorisés par un faible niveau d'émissions de CO₂ et des incitations financières attractives, les modèles alternatifs ont désormais clairement le vent en poupe.

Quantité de GNC fournie
par Energiapro SA
GWh

18,3

Quantité de biogaz suisse
dans ce carburant
%

20

Nombre de stations
de remplissage
exploitées par le groupe

22



Gaz naturel comprimé (GNC)

Malgré la diminution des ventes de véhicules légers, les volumes de GNC distribués à la pompe sont demeurés stables en 2025, grâce à la reprise de deux stations GNC sur Lausanne et au trafic des poids lourds. Le GNC, tout comme le gaz naturel liquéfié (GNL), constitue une alternative attractive pour les transporteurs. Ces carburants émettent très peu de particules fines et offrent une autonomie répondant aux exigences propres à ce segment de véhicules.

Afin de soutenir la production de biogaz local et son utilisation dans la mobilité, Energiapro SA a fait le choix de maintenir d'office une part de 20 % de cette énergie renouvelable dans le carburant. Il est également possible de faire le plein avec 100 % de biogaz suisse aux stations de remplissage de Vevey et de Lucens.

Prix à la pompe

Durant l'exercice écoulé, le prix de vente du GNC a été maintenu, dans les stations desservies par Energiapro SA, à CHF 1,44/kg, correspondant à CHF 0,98/l d'équivalent essence, soit 42 % meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix moyen de CHF 1,69/l durant l'exercice écoulé). Le prix du biogaz aux stations de Vevey et de Lucens s'élève, quant à lui, à CHF 1,933/kg, soit CHF 1,31/l d'équivalent essence.



Une innovation récompensée en fin d'exercice

Holdinova SA détient une participation majoritaire dans Softcar SA, une société fribourgeoise innovante, qui a développé un véhicule autour des principes de l'économie circulaire. Ce modèle se distingue par sa très faible empreinte carbone, sa recyclabilité élevée et une architecture simplifiée réduisant fortement le nombre de composants par rapport à un véhicule conventionnel.

Softcar SA

Homologation du véhicule urbain ultra-léger, distingué par la Fédération Française des Inventeurs

Le projet Softcar a franchi une étape importante avec l'homologation et l'entrée en phase de commercialisation du véhicule urbain ultra-léger. Parallèlement à sa version 100 % électrique, Softcar SA poursuit le développement d'un modèle hybride, intégrant la technologie « range extender » fonctionnant au gaz naturel, respectivement au biogaz. Cette solution vise à conjuguer mobilité décarbonée, autonomie accrue et réduction de la taille des batteries embarquées.

La société, qui a notamment présenté son véhicule au Salon International des Inventions de Genève ainsi qu'au salon Global Industrie 2026 à Paris, a pour but de promouvoir son concept novateur et de trouver des investisseurs lui permettant d'industrialiser et de distribuer le véhicule sur le marché.

Il convient de souligner que le projet suscite un vif intérêt dans les domaines de la mobilité durable et des technologies à faible empreinte carbone, tant en Suisse qu'à l'étranger. En témoigne la médaille, accompagnée du certificat, délivrée par la Fédération Française des Inventeurs (FFI) en fin d'exercice, distinguant le caractère innovant du projet ainsi que l'engagement et le travail de l'équipe Softcar SA.

SOFTCAR 

Participations

AGEPP SA Géothermie profonde %	21,72
Alpicapture SA Technologies de capture %	34
Gaznat SA Approvisionnement et transport de gaz %	15,6
Lindja SA Projets renouvelables %	50
Lindja Solar LLC Projets renouvelables %	30
Petrosvibri SA Recherche d'hydrocarbures %	34
Softcar SA Mobilité au gaz %	75,67
Swiss Gas Invest SA Transport de gaz %	52,63
Swiss Green Gas International AG Approvisionnement en gaz renouvelable %	45

Gaznat SA

Sécurité et fiabilité pour un approvisionnement énergétique durable de la Suisse romande

Gaznat SA a pour mission la réalisation et l'exploitation des réseaux nécessaires au transport et à l'approvisionnement du gaz à haute pression en Suisse romande.

Alors qu'en 2024 la pointe de puissance mesurée sur le réseau de la société avait atteint 3 299 MW, celle-ci a atteint 3 498 MW en 2025, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente. Quant aux volumes de gaz transportés, après deux années de baisse sensible, la stabilisation s'est confirmée en 2025 avec des quantités transportées de 10 518 GWh, contre 10 580 GWh en 2024.

Le conflit russo-ukrainien et la disparition presque complète des livraisons de gaz russe en Europe de l'Ouest depuis 2022 ont encore renforcé l'importance donnée par la société à la sécurité d'approvisionnement. Gaznat SA dispose depuis le début du quatrième trimestre 2024 de trois contrats avec des acteurs solides pour la livraison sur les hubs français, allemand et italien. La flexibilité de ces contrats au niveau des volumes à prendre laisse toutefois une large place aux achats spot et à terme sur le marché, qui représentaient 56 % en 2025. Comme le Conseil fédéral l'a imposé par voie d'ordonnance, la société a stocké en France 15 % des consommations moyennes annuelles de la zone desservie par son réseau haute pression.



Petrosvibri SA

Une nouvelle demande d'autorisation pour des recherches dans le domaine de la géothermie

Petrosvibri SA, détenue conjointement par Gaznat SA (66 %) et Holdinova SA (34 %), est à l'origine une société active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes.

En 2018, le Département des institutions et du territoire (DIT) du canton de Vaud a suspendu le traitement de la demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde déposée en octobre 2014, conséquence de l'adoption de la nouvelle loi cantonale sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS). Une étude d'évaluation de la faisabilité d'un projet de valorisation du puits existant pour l'exploitation des ressources géothermiques a été réalisée et a conduit à l'octroi d'un permis de recherche en surface en 2021, puis en 2023. Une nouvelle demande de renouvellement du permis de recherche en surface a été déposée à la fin du mois de mars 2026.

petrosvibri

Swiss Gas Invest SA

Détenue à 52,63 % par Holdinova SA, cette société consolide la sécurité d'approvisionnement gazier du groupe

Créée il y a dix ans, cette société est détenue conjointement par Holdinova SA, Gaznat SA, Ganeos SA, Swissgas AG, Groupe E SA et Gas & Com AG. Elle a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toute société active dans le domaine du gaz.

Holdinova SA détient la majorité (52,63 %) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. Cette prise de participation permet à Holdinova SA de renforcer son positionnement stratégique et d'accroître la sécurité d'approvisionnement de ses clients. La rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long terme constitue aussi un argument de taille qui a conduit le groupe à consentir à cet important investissement. Swiss Gas Invest SA est à son tour actionnaire à hauteur de 7,9 % de la société FluxSwiss Sàrl. Cette dernière détient 46 % du capital-actions de la société Transitgas AG ainsi que 90 % de la capacité de transport du gazoduc qui relie, sur territoire suisse, les zones de production de gaz en Norvège et aux Pays-Bas avec l'Italie.



Adresses

Holdinova SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
info@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Agena SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 905 26 56
agena@agena-energies.ch
www.agena-energies.ch

Brauchli SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 623 69 90
info@brauchli-sa.ch
www.brauchli-sa.ch

CoGen SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 70
info@cogen.ch
www.cogen.ch

**Compagnie industrielle
et Commerciale du Gaz SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
info@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Corelltech SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 26 913 19 90
info@corelltech.ch
www.corelltech.ch

Cosvegaz SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 800 402 403
info@cosvegaz.ch
www.cosvegaz.ch

Ecorecyclage SA

Route du Vignoble 101
CH – 1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84
info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch

E. Deléderray toitures SA

Rue du Nord 1
CH – 1005 Lausanne
Tél. +41 21 635 33 92
info@delederray.ch
www.delederray.ch

Energiapro SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 800 429 429
info@energiapro.ch
www.energiapro.ch

Holdibat SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 60
info@holdibat.ch
www.holdibat.ch

Holdi Capture SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
info@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Holdimmobilier SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 555 27 60
gerance@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Holdiprestations SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
info@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Holdiproduction SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
info@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Joseph Diémand SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 620 01 00
info@diemand.ch
www.diemand.ch

NovoEnergies SA

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 79
info@novoenergies.ch
www.novoenergies.ch

Roos Ventilation SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 925 83 80
info@roos-ventilation.ch
www.roos-ventilation.ch

**Société du Gaz
de la Plaine du Rhône SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH – 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
info@holdinova.ch
www.holdinova.ch

Taxa SA

Route de l'Industrie 2
CH – 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 781 07 00
info@taxa.ch
www.taxa.ch



États financiers

Comptes consolidés

Bilan consolidé

Actif

	Notes	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Actifs circulants			
Trésorerie		163 018 355	70 572 789
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
Envers des tiers	1	66 635 371	75 107 733
Envers des parties liées		39 064	–
Autres créances à court terme			
Envers des tiers		5 155 315	3 151 575
Envers des parties liées		8 526 895	–
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	15 785 970	13 094 248
Actifs de régularisation		14 619 432	9 367 061
Total actifs circulants		273 780 402	171 293 406
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	3	206 770 465	336 092 628
Immobilisations corporelles	4	123 768 462	129 722 231
Immobilisations incorporelles		10 090 421	10 765 428
Total actifs immobilisés		340 629 348	476 580 287
Total actif		614 409 750	647 873 693

Passif

	Notes	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
Envers des tiers	5	30 891 329	32 701 128
Envers des parties liées		103 392	–
Autres dettes à court terme			
Envers des tiers	6	23 739 402	15 870 450
Envers des parties liées		115 146	–
Passifs de régularisation		25 039 864	21 672 913
Provisions à court terme	7	24 528 925	24 671 676
Total capitaux étrangers à court terme		104 418 058	94 916 167
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
Envers des tiers		5 711 194	5 511 368
Envers des organes		4 324 290	3 946 312
Envers des parties liées		24 060 081	24 060 081
Provisions à long terme	7	141 052 405	175 884 165
Total capitaux étrangers à long terme		175 147 970	209 401 926
Total capitaux étrangers		279 566 028	304 318 093
Capitaux propres			
	9		
Capital-actions		20 500 000	20 500 000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		287 703 040	280 973 139
Actions propres		(5 650 101) ¹	(6 125 381)
Bénéfice de l'exercice		8 196 862	26 548 493
Part des actionnaires minoritaires		24 093 921	21 659 349
Total capitaux propres		334 843 722	343 555 600
Total passif		614 409 750	647 873 693

¹ Les nombres entre parenthèses représentent des valeurs négatives.

Compte de résultat consolidé

	Notes	01.04.2025-31.03.2026 CHF	01.04.2024-31.03.2025 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	309 431 875	315 018 243
Propres prestations portées à l'actif	11	7 675 422	10 866 023
Autres produits d'exploitation	10	3 935 671	4 579 762
Total produits d'exploitation		321 042 968	330 464 028
Charges de matériel et de prestations de tiers	12	(140 874 605)	(165 270 042)
Charges de personnel	13	(62 767 788)	(66 293 450)
Autres charges d'exploitation	14	(16 989 330)	(16 769 865)
Résultat opérationnel (EBITDA)		100 411 245	82 130 671
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	15	(124 780 784)	(47 656 768)
Constitutions de provisions d'exploitation		(13 686 537)	(18 775 403)
Dissolutions de provisions d'exploitation	16	45 826 584	12 572 362
Résultat d'exploitation		7 770 508	28 270 862
Produits financiers	17	17 936 536	8 013 453
Charges financières	18	(5 456 628)	(2 094 257)
Produits hors exploitation	19	1 467 765	1 458 261
Charges hors exploitation		(85 788)	(98 868)
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	20	2 573 831	355 779
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	21	(133 840)	(213 817)
Résultat avant impôts		24 072 384	35 691 413
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	22	(12 777 791)	(9 542 690)
Résultat global		11 294 593	26 148 723
Part des actionnaires minoritaires		(3 097 731)	399 770
Bénéfice du groupe		8 196 862	26 548 493

Annexe aux comptes consolidés

Périmètre de consolidation

Holdinova SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20 500 000 réparti en 2 050 000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-dessous :

Participations consolidées selon la méthode de l'intégration globale

	Capital-actions CHF	Détention au 31.03.2026 %	Détention au 31.03.2025 %
Agena SA, Forel (Lavaux)	200 000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux)	1 000 000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux)	100 000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey	10 500 000	100	100
Corelltech SA, Vevey	200 000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay	10 000 000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny ¹	6 600 000	100	100
E. Deléderray toitures SA, Lausanne ²	100 000	100	–
Energiapro SA, Vevey	1 000 000	100	100
Holdibat SA, Vevey	100 000	100	100
Holdi Capture SA, Vevey	120 000	100	100
Holdimmobilier SA, Vevey	8 000 000	100	100
Holdiprestations SA, Vevey	100 000	100	100
Holdiproduction SA, Vevey	100 000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)	1 000 000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey	100 000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)	300 000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle	10 000 000	100	100
Softcar SA, Fribourg	444 773	75,67	75,67
Swiss Gas Invest SA, Vevey	3 800 000	52,63	52,63
Taxa SA, Forel (Lavaux)	300 000	100	100

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2025-2026, passant de CHF 5 000 000 à CHF 6 600 000.

² La participation au capital d'E. Deléderray toitures SA a été acquise le 18 décembre 2025.

Participations consolidées selon la méthode de mise en équivalence

	Capital-actions CHF	Détention au 31.03.2026 %	Détention au 31.03.2025 %
Alpicapture SA, Vevey ¹	148 330	34	34
Lindja SA, Vevey	100 000	50	50

¹ Alpicapture SA a été consolidée pour la 1^{re} fois en 2025-2026.

Participations non consolidées suisses

	Capital-actions CHF	Détention au 31.03.2026 %	Détention au 31.03.2025 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles	5 000 000	21,72	21,72
Petrosvibri SA, Vevey	50 000	34	34
Swiss Green Gas International AG, Baden	7 444 000	45	45

Participation non consolidée étrangère

	Capital-actions EUR	Détention au 31.03.2026 %	Détention au 31.03.2025 %
Lindja Solar LLC ¹	100 000	30	–

¹ La participation de 30 % au capital de Lindja Solar LLC a été acquise le 8 août 2025.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif qu'AGEPP SA, Petrosvibri SA, Swiss Green Gas International AG et Lindja Solar LLC auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

Généralités

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes. Par souci de comparabilité, des chiffres de l'exercice précédent ont été retraités.

Principe et méthode de consolidation

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales, à l'exception des sociétés E. Deléderray toitures SA et Lindja SA, qui clôturent leurs comptes au 31 décembre, dont la consolidation dans les comptes de groupe a été effectuée sur la base d'une situation intermédiaire des comptes au 31 mars. Les sociétés dont Holdinova SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les autres sociétés sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence. Lors de l'achat d'une participation consolidée, le prix d'acquisition qui dépasse la quote-part des actifs nets consolidés (goodwill) est directement comptabilisé en diminution des fonds propres. Les relations internes sont éliminées.

Actions propres

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est directement imputé aux réserves de capital.

Principes d'évaluation

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément dans le respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

Stocks

Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires.

Prestations de services non encore facturées

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert.

Autres actifs circulants

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques.

Immobilisations financières

- Participations non consolidées et titres détenus à long terme : valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur nécessaires ;
- Prêts à long terme : valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur dictées par le principe de prudence.

Immobilisations incorporelles

Amortissement linéaire de 20 %.

Immobilisations corporelles

- Réseaux de gaz : amortissement linéaire de 2 à 5 % ainsi qu'un amortissement extraordinaire ;
- Installations industrielles : amortissement linéaire de 3,2 à 15 % ;
- Immeubles (logements, parties commerciales et artisanales) : amortissement linéaire de 1 à 4 % ainsi qu'un amortissement linéaire selon la durée de vie effective des aménagements importants et amortissement direct des aménagements de moindre importance ;
- Installations en contracting : amortissement linéaire selon la durée de vie économique ;
- Autres immobilisations corporelles : achats de l'exercice intégralement amortis dès l'installation et/ou la mise en service.

Engagements de prévoyance

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 4 949 373 (CHF 5 069 634 en 2024-2025) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2026, à CHF 552 959 (CHF 248 378 au 31 mars 2025).

Engagements conditionnels

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Envers des consortiums	87 355	91 974
Pour garanties en faveur de tiers	78 129	112 428

Holdinova SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles liées à l'acquisition, au stockage et au transport de gaz de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

Actifs engagés pour octroi de garantie de bonne exécution

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Immobilisation financière mise en gage	1 402 478	1 563 654

Dissolution nette des réserves latentes

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Dissolution	18 453 564	1 563 654

Notes sur le bilan

1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ¹	72 098 299	80 561 071
Correction de valeur pour créances douteuses	(5 462 928)	(5 453 338)
Total	66 635 371	75 107 733

¹ Les Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente de gaz.

2 Stocks et prestations de services non encore facturées

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Stocks ¹	3 969 497	4 090 476
Prestations de services non encore facturées ²	11 816 473	9 003 772
Total	15 785 970	13 094 248

¹ Les Stocks se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz ainsi que de tous les articles, appareils et matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

² Les Prestations de services non encore facturées regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers, estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

3 Immobilisations financières

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Participations non consolidées (voir page 62)	33 527 498	38 406 414
Correction de valeur	(33 482 266)	(33 482 268)
Participations mises en équivalence	1 258 297	–
Titres détenus à long terme ¹	335 209 024	367 083 777
Correction de valeur	(132 053 526)	(38 114 527)
Prêts à long terme à des tiers	840 946	604 080
Prêts à long terme à des parties liées ²	6 594 806	6 594 806
Correction de valeur	(6 594 805)	(6 594 805)
Autres immobilisations financières	1 470 491	1 595 151
Total	206 770 465	336 092 628

¹ Les Titres détenus à long terme représentent principalement les détentions de 15,56 % du capital-actions de Gaznat SA, de 7,89 % du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et le placement dans trois fonds d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables.

² Les Prêts à long terme à des parties liées se composent des prêts à AGEPP SA, à Swiss Green Gas International AG et à FluxSwiss Sàrl.

4 Immobilisations corporelles

	Réseaux de gaz CHF	Installations industrielles CHF	Immeubles et terrains CHF	Installations de stockage, machines, outillage CHF	Véhicules CHF	Mobilier, machines de bureau, parc informatique CHF	Compteurs et régulateurs de pression CHF	Installations en contracting CHF	Total CHF
Valeur nette au 31.03.2024	26 469 341	40 267 851	58 905 362	6 175	1	8	3	8 484 155	134 132 896
Acquisitions/Investissements	2 572 333	11 892 493	515 452	632 108	714 141	877 033	465 411	224 780	17 893 751
Cession (valeur brute)		(87 157)		(5 893)	(525 192)			(103 122)	(721 364)
Conduites mises hors service ou remplacées	(782 824)								(782 824)
Amortissements	(14 150 617)	(3 346 234)	(1 461 408)	(632 874)	(636 694)	(877 032)	(465 411)	(551 080)	(22 121 350)
Reprise d'amortissements lors de cession		67 760		490	447 745			22 303	538 298
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	782 824								782 824
Valeur nette au 31.03.2025	14 891 057	48 794 713	57 959 406	6	1	9	3	8 077 036	129 722 231
Acquisitions/Investissements	1 996 309	8 532 270	1 029 509	319 212	915 660	1 367 451	380 175	643 128	15 183 714
Cession (valeur brute)			(4 890 885)		(510 922)				(5 401 807)
Installations mises hors service ou remplacées	(761 639)	(3 933 385)							(4 695 024)
Amortissements	(10 713 866)	(3 509 483)	(1 418 970)	(319 210)	(915 659)	(1 325 769)	(380 175)	(404 971)	(18 988 103)
Reprise d'amortissements lors de cession			2 741 505		510 922				3 252 427
Reprise d'amortissements sur installations mises hors service ou remplacées	761 639	3 933 385							4 695 024
Valeur nette au 31.03.2026	6 173 500	53 817 500	55 420 565	8	2	41 691	3	8 315 193	123 768 462

Réseaux de gaz

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	76 305	104 925
Valeur brute des conduites en service	313 624 674	312 361 384
Fonds d'amortissements	(307 527 479)	(297 575 252)
Valeur nette	6 173 500	14 891 057

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution de gaz.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché de l'énergie très concurrentiel en général et de la distribution de gaz en particulier. Au 31 mars 2026, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 3 357 553, celle de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA de CHF 2 739 642, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

Installations industrielles

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Valeur brute	84 831 598	80 232 713
Fonds d'amortissements	(31 014 098)	(31 438 000)
Valeur nette	53 817 500	48 794 713

Immeubles et terrains

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Valeur brute	78 530 166	82 391 542
Fonds d'amortissements	(23 109 601)	(24 432 136)
Valeur nette	55 420 565	57 959 406

Les terrains ne sont pas amortis.

5 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat de gaz des mois de février et mars 2026, respectivement de février et mars 2025.

6 Autres dettes à court terme

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	6 624 089	4 662 030
Autres dettes à court terme portant intérêt	8 047 448	47 448
Autres dettes à court terme	9 067 865	11 160 972
Total	23 739 402	15 870 450

7 Provisions à court et à long terme

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	25 340 827	25 340 827
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	66 706 862	82 882 916
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	25 656 957	34 138 957
Autres provisions	47 876 684	58 193 141
Total	165 581 330	200 555 841

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part des risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels les participations sont actives ainsi que les risques liés à la diversification des activités du groupe.

Au cours de l'exercice, le groupe a procédé à une réévaluation de l'adéquation de ses provisions avec les risques attendus. Cette revue a permis de constater que certaines provisions n'étaient plus nécessaires dans leur intégralité au regard de l'évolution des risques identifiés et des besoins effectifs des activités. Il en a résulté la dissolution partielle ou totale de certaines provisions.

Par ailleurs, afin de répondre aux exigences croissantes en matière de protection de l'environnement et de conserver une position de premier plan dans un marché de l'énergie en profonde mutation, le groupe Holdinova maintient différentes dispositions visant à développer des solutions associant le gaz aux énergies renouvelables. Les provisions pour *Énergies renouvelables* et *Nouvelles technologies gazières* couvrent les risques liés au développement de ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à couvrir les risques et contraintes liés au modèle de calcul du timbre de transport du gaz ainsi que ses effets sur les clients industriels.

Les *Autres provisions* sont principalement liées aux différents risques associés aux autres domaines d'activité du groupe.

8 Autres dettes à long terme portant intérêt

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans. Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

9 Capitaux propres

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Capitaux propres au 01.04.2025/01.04.2024	343 555 600	336 411 521
Bénéfice de l'exercice	8 196 862	26 548 493
Dividende	(16 400 000)	(12 300 000)
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	370 432	158 334
Variation des actions propres détenues	475 280	(4 698 820)
Résultat sur cession d'actions propres	4 573	(8 653)
Goodwill d'acquisition	(3 793 597)	(2 896 494)
Capitaux propres du groupe	332 409 150	343 214 381
Variation de la part des actionnaires minoritaires et élimination de fonds propres	2 434 572	341 219
Capitaux propres globaux au 31.03.2026/31.03.2025	334 843 722	343 555 600

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels de Holdinova SA (voir page 84).

Notes sur le compte de résultat

10 Produits nets des ventes de biens et de prestations de services

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Ventes d'énergie	225 618 092	230 596 861
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	83 813 783	84 421 382
Autres produits d'exploitation	3 935 671	4 579 762
Total	313 367 546	319 598 005

Les *Ventes d'énergie* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 152 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Gros-de-Vaud. Les quantités de gaz vendues totalisent 1 339 GWh, soit une baisse de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent en raison de températures plus douces.

Les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et de télécomptage figurent depuis l'exercice 2025-2026 dans les *Ventes d'énergie*. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Le secteur des *Techniques du bâtiment* englobe dès cet exercice l'activité liée aux installations d'énergie solaire. Quant à la gestion et la valorisation des déchets organiques et de boues de stations d'épuration, celle-ci figure dorénavant dans le secteur des *Ventes d'énergie*. Les activités de la société Corelltech SA sont maintenant comprises dans les *Autres produits d'exploitation*.

Afin de pouvoir soutenir la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont également été reclassés.

11 Propres prestations portées à l'actif

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz ainsi que pour le chauffage à distance de Bourg-en-Lavaux pour CHF 4 156 329 (CHF 6 807 908 en 2024-2025) et des prestations pour le développement de véhicules pour CHF 3 519 093 (CHF 4 058 115 en 2024-2025) sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés*.

12 Charges de matériel et de prestations de tiers

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus ainsi que le coût des prestations de tiers.

13 Charges de personnel

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel ainsi que des charges sociales patronales.

14 Autres charges d'exploitation

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières ;
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz ;
- de locaux ;
- de transport ;
- d'énergie ;
- généraux d'administration.

15 Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Immobilisations financières (participations non consolidées / titres à long terme)	101 868 726	21 856 727
Immobilisations incorporelles	3 923 955	3 678 691
Immobilisations corporelles (voir note 4)	18 988 103	22 121 350
Total	124 780 784	47 656 768

16 Dissolutions de provisions d'exploitation

Au cours de l'exercice, le groupe a procédé à une réévaluation de l'adéquation de ses provisions avec les risques et charges attendus. Cette revue a mis en évidence que certaines provisions n'étaient plus nécessaires dans leur intégralité, entraînant leur dissolution partielle ou totale (voir note 7). Le poste *Dissolutions de provisions d'exploitation* au compte de résultat d'un montant total de CHF 45 826 584 (CHF 12 572 362 en 2024-2025) couvre notamment certaines charges effectives de l'exercice. Les dépenses attribuables à des provisions spécifiques sont directement débitées dans lesdites provisions.

17 Produits financiers

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Dividendes des participations non consolidées	—	4 760
Autres produits financiers	17 936 536	8 008 693
Total	17 936 536	8 013 453

Les *Autres produits financiers* comprennent notamment les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui de Gaznat SA d'un montant de CHF 1 878 732 (CHF 3 115 228 en 2024-2025), de EIP Energy-Transition Infrastructure Holding Sàrl d'un montant de CHF 768 574 (CHF 1 488 377 en 2024-2025), le bénéfice de la vente de la participation EIP Offshore Wind d'un montant de CHF 4 171 474 ainsi que des revenus de CHF 9 825 187 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 2 290 683 en 2024-2025).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société partenaire a également été enregistrée pour CHF 155 600 (CHF 155 600 en 2024-2025).

18 Charges financières

Les *Charges financières* comprennent des frais financiers, des pertes de change réalisées et non réalisées sur des actifs financiers ainsi que la part du résultat des participations mises en équivalence.

19 Produits hors exploitation

Les *Produits hors exploitation* comprennent notamment des loyers de locaux loués à des tiers pour CHF 1 981 347 (CHF 1 937 062 en 2024-2025) et de charges d'immeubles y relatives pour CHF 603 558 (CHF 479 465 en 2024-2025).

20 Produits exceptionnels, uniques ou hors période

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	1 284 028	95 649
Refacturation de charges uniques	490 542	-
Autres produits exceptionnels	799 261	260 130
Total	2 573 831	355 779

21 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

Il s'agit principalement de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

22 Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Impôts de l'exercice	13 141 319	10 036 083
Impôts des exercices précédents	(363 528)	(493 393)
Total	12 777 791	9 542 690

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Holdinova SA (anciennement Holdigaz SA)

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Holdinova SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2026, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 57 à 73) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Léa Garofalo
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 24 juillet 2026

Comptes annuels

Bilan

Actif

	Notes	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Actifs circulants			
Trésorerie		62 913 281	12 972 805
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		2 106 958	1 118 839
Autres créances à court terme			
Envers des tiers		151 856	830 497
Envers des participations		19 176 268	12 800 925
Actifs de régularisation	2.1	85 324 346	57 736 763
Total actifs circulants		169 672 709	85 459 829
Actifs immobilisés			
Immobilisations financières	2.2	242 618 037	361 613 102
Participations	2.3	140 321 622	134 391 891
Total actifs immobilisés		382 939 659	496 004 993
Total actif		552 612 368	581 464 822

Passif

	Notes	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
Envers des tiers		3 173	72 408
Envers des participations		930 256	638 941
Dettes à court terme portant intérêt			
Envers des tiers		8 000 000	–
Envers des participations		156 279 329	163 656 307
Autres dettes à court terme			
Envers des tiers		7 212	256 925
Envers des participations		486 883	564 074
Passifs de régularisation		550 685	486 075
Provisions à court terme	2.4	1 126 166	6 461 367
Total capitaux étrangers à court terme		167 383 704	172 136 097
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
Envers des tiers		5 580 743	5 333 470
Envers des organes		4 303 495	3 925 517
Provisions à long terme	2.4	75 604 610	101 708 558
Total capitaux étrangers à long terme		85 488 848	110 967 545
Total capitaux étrangers		252 872 552	283 103 642
Capitaux propres			
Capital-actions		20 500 000	20 500 000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10 250 000	10 250 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		246 374 546	229 374 546
Actions propres	2.6	(5 650 101)	(6 125 381)
Bénéfice au bilan	2.7		
Report		11 337 020	11 824 434
Bénéfice de l'exercice		16 928 351	32 537 581
Total capitaux propres		299 739 816	298 361 180
Total passif		552 612 368	581 464 822

Compte de résultat

	Notes	01.04.2025-31.03.2026 CHF	01.04.2024-31.03.2025 CHF
Produits des participations	2.8	100 978 144	69 863 489
Produits financiers	2.9	9 559 258	7 136 366
Autres produits		1 145 652	10 123
Total produits		111 683 054	77 009 978
Achats de services à des entités du groupe		(11 408 767)	(9 919 137)
Charges financières	2.9	(6 062 238)	(3 767 379)
Autres charges d'exploitation		(4 143 579)	(2 326 539)
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	2.10	(101 868 726)	(23 071 727)
Dotations aux provisions		(8 107 140)	(18 100 033)
Dissolution de provisions		37 171 474	12 572 362
Total charges		(94 418 976)	(44 612 453)
Résultat avant impôts		17 264 078	32 397 525
Impôts directs	2.11	(335 727)	140 056
Bénéfice de l'exercice		16 928 351	32 537 581

Tableau des flux de trésorerie

	01.04.2025-31.03.2026 CHF	01.04.2024-31.03.2025 CHF
Bénéfice de l'exercice	16 928 351	32 537 581
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	101 868 726	23 071 727
Perte de change sans influence sur les liquidités	4 413 179	1 368 228
Bénéfice (-) résultant de la cession d'actifs immobilisés	(4 171 474)	-
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(988 118)	(248 705)
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	(33 284 285)	(4 380 986)
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	222 080	(449 195)
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	7 737 705	9 268
Variation des provisions	(31 439 148)	4 740 746
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	61 287 016	56 648 664
Investissement dans des participations	(5 901 501)	(13 007 178)
Cession de participations	-	1
Investissement dans des immobilisations financières	(28 153 879)	(24 712 785)
Remboursement ou cession d'immobilisations financières	45 010 282	8 598 618
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	10 954 902	(29 121 344)
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	(16 029 568)	(12 141 666)
Acquisition d'actions propres	(1 262 691)	(4 873 323)
Vente d'actions propres	1 742 544	165 850
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	(7 376 978)	300 871
Entrées/Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	625 251	793 566
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(22 301 442)	(15 754 702)
Variation de la trésorerie	49 940 476	11 772 618
Justification :		
Solde de trésorerie au 01.04	12 972 805	1 200 187
Solde de trésorerie au 31.03	62 913 281	12 972 805
Variation de la trésorerie	49 940 476	11 772 618

1 Principes

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, Holdinova SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 Immobilisations financières et participations

Les *Immobilisations financières* comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont Holdinova SA détient au moins 20 % des droits de vote sont inclus dans la rubrique *Participations*. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

1.3 Actions propres

Les *Actions propres* figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est directement imputé aux réserves de capital.

2 Notes sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actifs de régularisation

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	85 028 732	57 391 830
Autres actifs de régularisation	295 614	344 933
Total	85 324 346	57 736 763

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de Holdinova SA.

2.2 Immobilisations financières

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Titres détenus à long terme	115 038 984	240 852 737
Prêts à long terme à des tiers	811 962	585 722
Prêts à long terme à des participations	125 364 613	118 610 990
Autres immobilisations financières	1 402 478	1 563 653
Total	242 618 037	361 613 102

2.3 Participations

	Capital-actions CHF	Détention au 31.03.2026 %	Détention au 31.03.2025 %
Agena SA, Forel (Lavaux)	200 000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux)	1 000 000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux)	100 000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey	10 500 000	100	100
Corelltech SA, Vevey	200 000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay	10 000 000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny ¹	6 600 000	100	100
E. Deléderray toitures SA, Lausanne ²	100 000	100	–
Energiapro SA, Vevey	1 000 000	100	100
Holdibat SA, Vevey	100 000	100	100
Holdi Capture SA, Vevey	120 000	100	100
Holdimmobilier SA, Vevey	8 000 000	100	100
Holdiprestations SA, Vevey	100 000	100	100
Holdiproduction SA, Vevey	100 000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)	1 000 000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey	100 000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)	300 000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle	10 000 000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux)	300 000	100	100
AGEPP SA, Lavey-Morcles	5 000 000	21,72	21,72
Alpicapture SA, Vevey	148 330	34	34
Lindja SA, Vevey	100 000	50	50
Petrosvibri SA, Vevey	50 000	34	34
Softcar SA, Fribourg	444 773	75,67	75,67
Swiss Gas Invest SA, Vevey	3 800 000	52,63	52,63
Swiss Green Gas International AG, Baden	7 444 000	45	45

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'exercice 2025-2026, passant de CHF 5 000 000 à CHF 6 600 000.

² La participation au capital d'E. Deléderray toitures SA a été acquise le 18 décembre 2025.

	Capital-actions EUR	Détention au 31.03.2026 %	Détention au 31.03.2025 %
Lindja Solar LLC ¹	100 000	30	–

¹ La participation de 30 % au capital de Lindja Solar LLC a été acquise le 8 août 2025.

2.4 Provisions

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels les participations sont actives ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.5 Structure d'échéance des dettes à long terme portant intérêt

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 Actions propres

	31.03.2026 Nombre d'actions nominatives	31.03.2025 Nombre d'actions nominatives
Solde au 01.04	43 052	9 597
Achats	8 651	34 629
Cessions	(12 216)	(1 174)
Solde au 31.03	39 487	43 052

Au cours de l'exercice, les *Actions propres* ont été achetées à un prix moyen par action de CHF 146 (CHF 141 en 2024-2025) et vendues à un prix moyen par action de CHF 143 (CHF 141 en 2024-2025). La valeur comptable des *Actions propres* détenues par Holdinova SA se monte à CHF 5 650 101 au 31 mars 2026 (CHF 6 125 381 au 31 mars 2025).

2.7 Bénéfice au bilan

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Solde au 01.04	44 362 015	38 974 753
Distribution de dividendes (hors part sur actions propres détenues)	(16 029 568)	(12 141 666)
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	(17 000 000)	(15 000 000)
Résultat sur cession d'actions propres imputé directement au bénéfice au bilan	4 573	(8 653)
Résultat de l'exercice	16 928 351	32 537 581
Solde au 31.03	28 265 371	44 362 015

2.8 Produits des participations

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Dividendes	83 150 000	54 224 222
Management fees	17 828 144	15 639 267
Total	100 978 144	69 863 489

Les *Management fees* sont facturés par Holdinova SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 Produits financiers et charges financières

Les *Produits financiers* comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations, les résultats sur ventes de participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

Les *Charges financières* comprennent les intérêts sur prêts envers des participations versés ainsi que des différences de change.

2.10 Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Ajustement de valeur sur des immobilisations financières	101 868 726	19 411 772
Ajustement de valeur sur des participations	–	3 659 955
Total	101 868 726	23 071 727

2.11 Impôts directs

	2025-2026 CHF	2024-2025 CHF
Impôts de l'exercice	(380 235)	(441 200)
Impôts des exercices antérieurs (remboursement)	44 508	581 256
Total	(335 727)	140 056

3 Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

Holdinova SA n'emploie aucun personnel.

3.2 Engagements conditionnels

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Cautionnements et obligations de garantie		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3 300 000	3 300 000
Garanties en faveur de tiers	78 129	112 428

Holdinova SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

3.3 Actifs engagés pour octroi de garantie de bonne exécution

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Immobilisations financières mises en gage	1 402 478	1 563 654

3.4 Honoraires de l'organe de révision

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Prestations de révision	64 915	56 900

3.5 Dissolution nette des réserves latentes

	31.03.2026 CHF	31.03.2025 CHF
Dissolution	11 066 701	–

Proposition de répartition du bénéfice au bilan

Bénéfice au bilan

	CHF
Bénéfice reporté	11 332 447
Résultat sur cession d'actions propres	4 573
Total bénéfice reporté	11 337 020
Bénéfice de l'exercice	16 928 351
Bénéfice au bilan	28 265 371

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

	CHF
Dividende de CHF 6 par action	12 300 000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	5 000 000
Report à nouveau	10 965 371
Total	28 265 371

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres.

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président
et Administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, 24 juillet 2026

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Holdinova SA (anciennement Holdigaz SA)

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Holdinova SA (la Société), comprenant le bilan au 31 mars 2026, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 77 à 87) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Léa Garofalo
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 24 juillet 2026

Rédaction

Holdinova SA

Concept et graphisme

moserdesign.ch

Crédits photographiques

© Upperview Productions Sàrl, pp. 6, 28, 41,
54, 96, 97
© Céline Michel, pp. 8, 20, 39, 91
© Holdinova SA, p. 26, 45 (à droite), 92 (en bas),
93, 94, 95
© Maison Agathe SA, p. 32
© BH Sàrl, p. 35
© Corelltech SA, p. 37
© Agena SA, p. 40
© Holdibat SA, p. 43
© Brauchli SA, p. 45 (à gauche)
© MixCity, p. 46
© Photodrone.pro, p. 47
© ASIG SA, p. 48
© Softcar SA, p. 49
© Groupe Orlati SA, p. 92 (en haut)
© Sébastien Agnetti, p. 98 (en haut)
© Rainer Sohlbank, p. 98 (en bas)

Photolithographie

cavin-baudat.ch

Impression

cavin-baudat.ch

Achevé d'imprimer en août 2026





En haut à droite
Assemblée générale (AG) de 2025 durant laquelle Holidigaz est devenue Holdinova.

Au centre à gauche
Une soirée marquée par les 20 ans du groupe.

En bas à droite
Philippe Petitpierre révèle le nouveau logo aux actionnaires durant l'AG.

En bas à gauche
Cocktail dînatoire dans la Salle del Castillo spécialement décorée pour l'occasion.





Synergie et complémentarité des compétences au sein du groupe Holdinova : six sociétés réunies dans le cadre du projet de chauffage à distance (CAD) et de microgrid de la commune de Bourg-en-Lavaux.

En haut à gauche
Installation des conduites lacustres du CAD de Bourg-en-Lavaux.

En bas à gauche
Réalisation des installations techniques complexes de la STAPE impliquant, entre autres, Brauchli SA, Roos Ventilation SA et Joseph Diémand SA.



En haut à droite
Réalisation par Brauchli SA des installations de chauffage des différents bâtiments reliés au réseau du CAD.

Au centre à droite
Construction de la station de pompage et d'échange (STAPE) permettant d'alimenter le réseau du CAD.

En bas à droite
Forage lacustre à 12 m de profondeur depuis le Bain des Hommes à Cully.





En haut à gauche
Des vannes de sécurité de 400 kg sont posées tout au long du tronçon du CAD.

À droite
Ces travaux d'envergure sont réalisés par les équipes des sociétés de réseaux de gaz du groupe.

En bas à gauche
Des conduites de 50 cm de diamètre permettent d'assurer un débit d'eau optimal dans le réseau du CAD. Celles-ci sont assemblées et présoudées en vue de leur pose dans les fouilles.



En haut à gauche
 Un microgrid, alimenté par des panneaux solaires photovoltaïques, complète le projet de CAD de Bourg-en-Lavaux.

En bas à gauche
 La surface solaire totale du microgrid permet de produire environ 800 000 kWh d'électricité renouvelable.

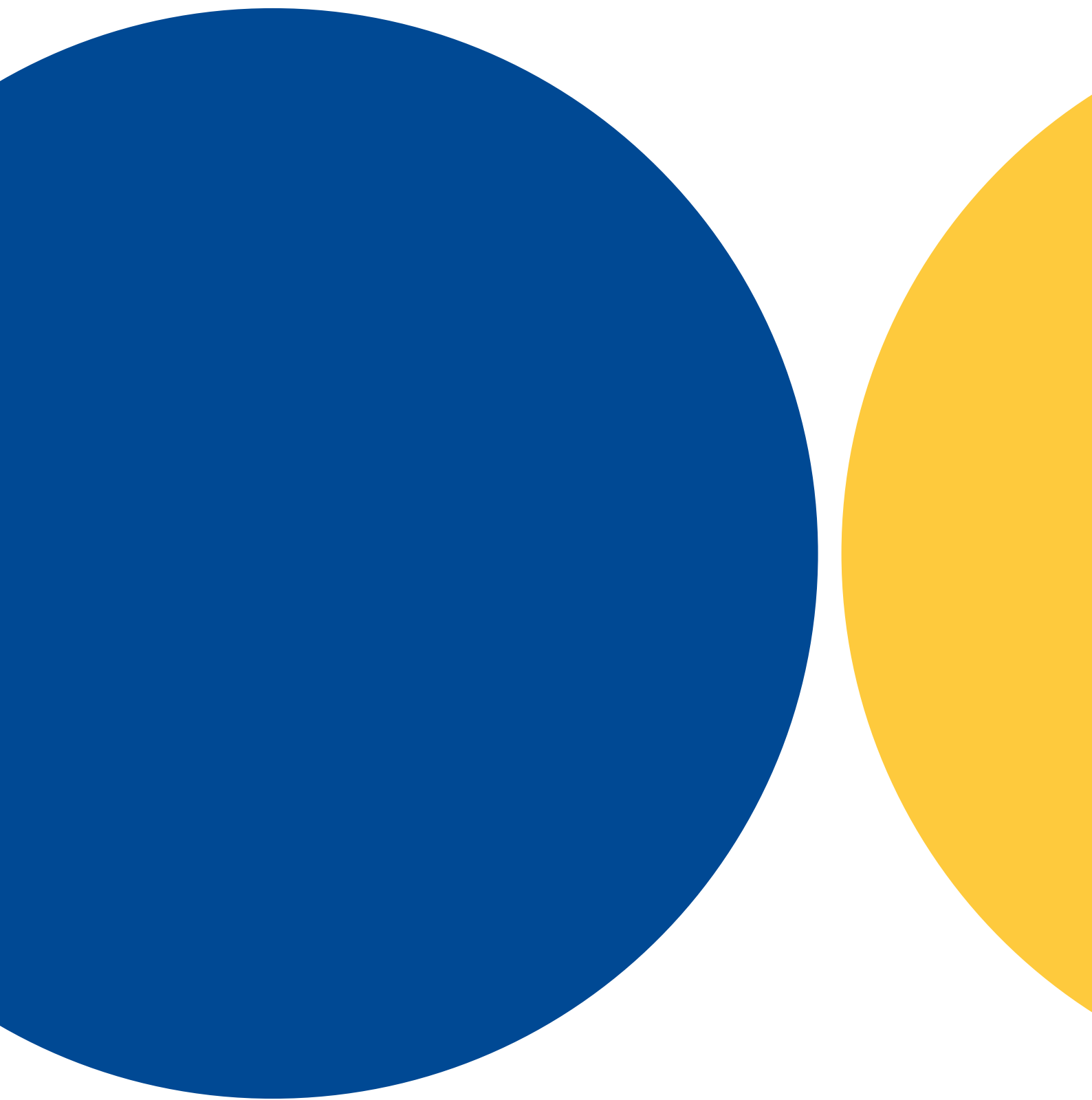
À droite
 Les installations solaires sont réalisées par Agena SA et l'électricité renouvelable est vendue par Energiapro SA.





En haut à gauche
Ancienne enseigne
du siège de Vevey.

En bas à droite
Fabrication d'enseignes
Holdinova pour le siège
du groupe à Vevey.



holdi
nova